

# La revue catholique des idées et des faits

## SOMMAIRE

Introduction à Léon Bloy  
De Tardieu à Jaspas et vice versa  
La vraie figure de saint Jean de la Croix  
Impératrice d'Autriche  
L'Auguste et le Cerf-volant  
La pensée chrétienne sur la propriété  
Le fond de tableau ploutocratique des révolutions sud-américaines  
Musa pedestris?  
La rencontre de Mistral et de Virgile

Pierre Termier  
Etienne de la Vallée-Poussin  
Rodolphe Hoornaert  
Antoine Redier  
Jean Maxence  
Georges Legrand  
D<sup>r</sup> Eugène M. Kogon  
Pierre Gérard  
Philippe de Zara

Les idées et les faits : **Chronique des idées** : Les grands problèmes internationaux de l'heure présente à la Semaine de Genève (19-22 septembre 1929), Mgr J. Schyrgens. — Autriche.

## La Semaine

Onze novembre ! Ce douzième retour de l'anniversaire de l'armistice prête à de bien amères réflexions...

À l'extérieur, une victoire sabotée et une paix perdue. La course aux armements a repris comme avant l'agression de 1914. Le spectre de la guerre se dresse à nouveau devant une Europe qui n'a pas fini d'enterrer ses morts et de relever ses ruines. Les alliés victorieux n'ont rien su prévoir, ni rien empêcher. S'il n'y a qu'à se féliciter du relèvement économique de l'Allemagne, son relèvement politique et militaire est gros des pires dangers. Il ne s'est trouvé personne, en face du Reich, pour lui défendre efficacement d'organiser la plus forte armée du monde. Au point de vue sécurité, malgré les plus éloquentes discours, les plus solennelles déclarations et même quelques pactes et engagements nouveaux, l'Europe n'est encore nulle part. On arme à qui mieux mieux...

L'Allemagne vaincue pousse même l'ironie jusqu'à se plaindre — elle qui, théoriquement, est toujours désarmée, n'est-ce pas? — d'avoir ses frontières ouvertes de tous côtés et d'être environnée de voisins armés jusqu'aux dents, bref... d'ignorer la sécurité!! (déclaration « pesée et écrite » du chancelier Brüning au *Petit Parisien*).

À l'intérieur, la crise linguistique est allée s'aggravant toujours. Là aussi on n'a rien su prévoir, ni rien empêcher. Depuis douze ans, depuis une victoire qui eût dû consolider définitivement l'unité de la Patrie, la question flamande a empoisonné un peu plus, chaque jour, notre vie nationale. Les malentendus et les équivoques opposent toujours des Belges faits pour se comprendre et pour s'aimer. L'extrémisme linguistique, racique et culturel, a multiplié ses ravages, nourri bien plus encore par ceux qui s'imaginent le combattre que par ceux qui le professent ouvertement. La Belgique n'a malheureusement pas eu de chef vraiment *national*. Personne n'a su parler au pays le langage qui s'imposait. Au lieu d'applaudir de tout cœur à la renaissance flamande, la Belgique officielle l'a combattue et brimée. Nous voulons croire encore qu'il se trouvera, dans un très prochain avenir, une majorité de bons patriotes pour comprendre que la Patrie ne peut que gagner à ce renouveau plein de promesses et qu'en persistant à s'y opposer, on ne pourra qu'accroître le caractère antibelge que de mauvais bergers cherchent, par tous les moyens, à lui donner.

\* \* \*

Que nous voilà loin, après douze ans, des rêves de 1918! Un grand danger de guerre plane à nouveau sur l'Europe et les Belges sont moins unis qu'alors...

La politique est l'art du possible. Inutile de se lamenter qu'il ne se soit trouvé personne pour détruire définitivement l'emprise

prussienne et assurer la tranquillité de l'Europe. Et il est tout aussi vain de déplorer l'incompréhension dont ont fait preuve nos gouvernements successifs à l'égard du problème qui domine et commande notre vie publique. Il n'y a qu'à tirer le meilleur parti possible de l'actuelle réalité.

Au point de vue extérieur, l'influence de la Belgique est évidemment réduite et on se demande si d'aucuns ne s'abusent pas étrangement à ce sujet. On a organisé une « semaine belge pour la Société des Nations ». Aucun Belge, croyons-nous, ne doute de l'intérêt vital pour les petites nations, de voir s'affermir et se développer l'institution de Genève. La situation géographique de notre pays fait même souhaiter plus ardemment chez nous que partout ailleurs, que la Société des Nations devienne assez effective et assez puissante pour imposer la paix. Mais comment ne pas ressentir un certain malaise à entendre vanter aussi bruyamment les mérites de la S. D. N. et chanter ses louanges, alors que personne, ici, ne songe à se poser en adversaire, et que, même si demain tous les Belges militaient ardemment pour la S. D. N., la face du monde n'en serait guère changée?

Est-ce très mal d'avouer que cette « semaine belge pour la Société des Nations », dont un bourrage de crâne assez simpliste ne fut pas absent (voir les affiches apposées sur nos murs !), a l'air un tantinet « lapalissienne » sinon donquichottesque? Si oui, mettons que nous n'ayons rien dit si ce n'est que nous applaudissons des deux mains à tout ce qui se tentera à Genève pour établir la paix entre les peuples.

\* \* \*

La Belgique ne court-elle pas, plutôt, le risque d'attendre trop des palabres genevoises? Et la S. D. N. n'ayant pas empêché l'Allemagne de réarmer et d'obliger tout le monde à se tenir en armes, une autre *semaine* ne s'imposera-t-elle pas bientôt, à nous qui ne pouvons, évidemment, caresser aucun rêve militariste ou impérialiste et qui ne songeons qu'à nous défendre : une semaine « pour que la Belgique soit prête à toute éventualité »?

\* \* \*

Certes, en démocratie politique, il y a les règles du jeu, et il est convenu qu'en cet infernal régime la parole sert avant tout à cacher la pensée. Mais compte tenu de ce postulat, comment ne pas se demander si les orateurs au Congrès socialiste de dimanche n'ont pas perdu, avec le sens du réel, jusqu'au souvenir du respect dû au bon sens de leurs partisans, sans parler de leurs autres compatriotes?

À ce Congrès on a entendu M. Spaak déclarer que les dangers de guerre sont réels, et ajouter aussitôt que « le Congrès devrait

donner un mandat impératif aux députés et sénateurs de voter contre tout crédit nouveau » (de défense nationale)!

« Pas un sou pour de nouvelles dépenses militaires. » (*Applaudissements.*)

Mais si ce citoyen Spaak croit au danger de guerre, ne pas préparer la défense n'est-ce pas augmenter ce danger? Ne pas construire de digue lorsqu'une inondation est imminente n'est-ce pas assumer la responsabilité des dégâts que celle-ci causera? Faire campagne, en Belgique, contre la guerre, n'est-ce pas souverainement ridicule? N'est-ce pas odieux aussi, et criminel, quand on se dit que les socialistes allemands — si puissants, nous assurent leurs coreligionnaires d'ici — se sont pourtant trouvés incapables d'empêcher un von Seeckt de réaliser ses plans militaristes qui menacent à nouveau l'Europe en général et la Belgique en particulier?

\* \* \*

Le citoyen de Brouckère a osé proférer, lui, ces paroles stupéfiantes : *chaque fortification que nous devons doit apparaître de l'autre côté du Rhin comme une menace!* La Belgique menaçant l'Allemagne!!!

S'il ne s'agissait pas de l'avenir de la Patrie, nous nous réjouirions de voir les chefs socialistes sombrer dans d'aussi invraisemblables aberrations. Mais l'angoisse prend à la gorge à la pensée que des milliers de braves travailleurs gobent ces propos insensés. De très bonne foi, ils s'imaginent collaborer à la paix en étant pacifistes; éloigner la guerre en étant antimilitaristes; éviter l'invasion en ouvrant, toutes larges, les frontières...

Et à ces pauvres gens, à ces chers compatriotes qui, chaque jour, façonnent de leurs mains le visage de la Patrie, à ces bonnes volontés et à ces bons cœurs, les chefs rouges cachent soigneusement la vérité allemande!

Pourquoi ne pas avouer à nos masses prolétariennes que les socialistes d'Allemagne qui n'ont pas empêché la guerre d'hier, seront tout aussi impuissants demain? Comment qualifier un silence qui, en fin de compte, agit comme une complicité? N'est-ce pas servir le militarisme allemand que de lui crier : quoiqu'il arrive, nous ne nous défendrons plus! Car, ou le discours du citoyen de Brouckère veut dire cela, ou il n'a aucune espèce de sens. Et s'il veut dire cela, n'est-ce pas trahir son pays que de le livrer, désarmé, aux convoitises des voisins?

\* \* \*

Folie pure que cette résolution du Congrès : « le P.O.B. s'opposera avec énergie à toute aggravation des charges militaires et défendra en toutes circonstances une politique de désarmement général et simultané ». Simultané! Le désarmement de la Belgique, et pour être logique le P. O. B. devrait l'exiger immédiat et total (car ne pas faire *tout* pour se défendre, équivaut à renoncer à se défendre), ferait-il fabriquer, demain, en Allemagne, moins de mitrailleuses et moins de gaz, sans parler des avions et des tanks construits en territoire russe?...

\* \* \*

Et voilà le gouvernement démissionnaire! Fausse sortie? Peut-être... On comprend difficilement, en effet, que les ministres libéraux se soient crus obligés de se retirer à la suite du vote d'un club électoral. Attendons... (1)

Mais quel dommage que devant l'opinion, ce soit encore une fois la querelle linguistique qui apparaisse comme la cause de la crise! Ah! comme on regrette un peu plus chaque jour que la Belgique n'ait pas *the right man in the right place!*

Comédie qui se joue depuis dix ans, a dit le comte d'Aspremont Lynden, parlant de la question flamande au dîner de l'*Autorité*. Mot malheureux, mais surtout incompréhension plus malheureuse

(1) Au moment de mettre sous presse (vendredi midi), il semble bien qu'il n'y aura pas de crise en ce moment. Mais les libéraux ne sortent pas grandis de l'aventure : quelle nervosité et quelle légèreté!...

encore. Qu'un groupe aussi sympathique et aussi vivant, plein d'ardeur et de foi patriotique, profondément catholique, et qui compte dans son sein les plus beaux espoirs, peut-être, du parti, n'ait pas du problème flamand une conception plus exacte, comment ne pas le déplorer vivement?

« La seule façon de sauver la minorité en Flandre, c'est de ne pas la défendre », nous disait naguère, et avec raison, un minoritaire de marque. Comment les chevaliers actuels de la liberté du père de famille ne se rendent-ils pas compte de la méfiance qu'ils suscitent à s'exalter ainsi pour une liberté qui ne leur est devenue aussi sacrée que le jour où elle a semblé pouvoir servir à la défense de leurs droits et privilèges...

Nous reviendrons la semaine prochaine sur cette liberté du père de famille, mais nous voulons dénoncer, dès aujourd'hui, l'erreur de doctrine et l'erreur de tactique que commettent nos amis de l'*Autorité* en menant la lutte contre le régionalisme linguistique au cri de : Vive la liberté du père de famille! En confondant la liberté religieuse et la liberté linguistique, ils forgent l'arme qui, demain, sera retournée contre les catholiques. *Y a-t-il deux libertés?* demandait M. Daniel Ryelandt dans la *Libre Belgique*. Oui, il y en a deux...

\* \* \*

Les manifestations du Centenaire ont marqué la volonté de l'immense majorité de la nation. Elle veut l'unité! s'est écrié le comte d'Aspremont Lynden. Oui, mais comment? Et que faudrait-il donc pour ouvrir les yeux? Vingt-cinq ou trente-cinq frontistes au Parlement?

Quelle confusion! L'orateur n'a-t-il pas prétendu que le cas de l'Ecole des Hautes études de Gand mettait en cause le principe, sacré pour les catholiques, de la liberté subsidiaire!

Il est vrai que dans le dernier numéro du *Flambeau*, dans un article qui nous est parvenu trop tard pour que nous le commentions longuement aujourd'hui, M. Jacques Pirenne a trouvé mieux encore. D'après lui l'Ecole des Hautes études est « désireuse d'éviter tout conflit et de rester exclusivement une Ecole de haut enseignement, étrangère à toute lutte linguistique... »

*Etrangère à toute lutte linguistique*, une école fondée parce que, après une bataille passionnée, Gand avait été flamandisée, et donc uniquement pour créer, en face de l'Université nouvelle, à Gand même, une protestation permanente contre ladite flamandisation!

\* \* \*

Comme les luttes religieuses, davantage même en ces temps d'exaspération des sentiments nationaux, les luttes linguistiques sont passionnées. La défense de la liberté du père de famille dans l'enseignement primaire, qui fait couler tant d'encre en ce moment et dire tant de sottises, n'intéresse que 1,6 % de la population des écoles primaires gratuites tant communales que libres en pays flamand! Mais c'est la *flamandisation* qui effraie, cette *flamandisation* qui se fait et que plus rien ne saurait empêcher. Ce sont les bienfaits de cette flamandisation que le gouvernement devrait proclamer et défendre. La question linguistique ne sera résolue que si au lieu de *plaider un dossier*, le dossier de telle réforme particulière à réaliser avec un minimum de concessions, le chef du gouvernement *proclame et vit une doctrine*. Il faut une nouvelle conception de la vie nationale, une nouvelle synthèse de la vie belge. Si le parti libéral s'obstine à vouloir passer pour « le défenseur de la culture française », comme le qualifie volontiers la presse française, une solution est impossible. La culture française n'est pas menacée chez nous. Il s'agit de bien autre chose que de la défendre. On connaîtra toujours le français en Flandre, et de plus en plus. Il s'agit d'accepter la renaissance flamande et d'y applaudir. Il faudrait obtenir de la minorité française en Flandre qu'elle vive réellement la vie culturelle de sa race et de sa région.

Or, les progrès du flamand irritent! On les déplore. On voudrait

pouvoir les limiter et les circonscrire, et on ne réussit qu'à exaspérer les Flamands et à faire le jeu de l'extrémisme. Voilà dix ans que nous le répétons. Voilà dix ans que les événements nous donnent raison, voilà dix ans que la Belgique officielle persiste à ne pas voir et à ne pas comprendre...

\* \* \*

La crise actuelle sera-t-elle salutaire? Elle pourrait l'être si le gouvernement de demain — que ce soit le même que celui d'hier, que ce soit un cabinet Jaspard remanié, ou une combinaison ministérielle nouvelle — brisant une bonne fois avec les errements du passé, abandonnait la lamentable politique suivie depuis douze ans.

Que l'on dise donc au pays qu'il s'agit avant tout, non pas de concessions et de compromis, mais de reconnaître l'apport d'une Flandre décidée à être elle-même à une Belgique qu'elle embellira et fortifiera. Il n'y a pas à céder au mouvement flamand, il faut déplorer de l'avoir combattu et s'employer à l'aider et à le soutenir.

Encore une fois il ne s'agit pas en ordre principal de défendre une infime minorité contre le radicalisme de la majorité, mais il faut faire amende honorable et avouer que trop longtemps on a méconnu les aspirations de cette majorité. A celle-ci il n'y a qu'à passer un certain radicalisme, né précisément de cette incompréhension. Il faudrait reconnaître que, si le triomphe de la cause flamande n'ira pas, en 1930, sans quelques exagérations, on est le grand responsable de ces inconvénients qui, d'ailleurs, ne seront que temporaires et qui ne comptent guère en face de l'immense bienfait de la concorde intérieure basée sur le développement harmonieux de nos deux races et de nos deux cultures.

Tant qu'il ne se sera pas trouvé un gouvernement pour gouverner résolument dans ce sens-là, la situation ira de mal en pis toujours...

\* \* \*

Voilà près de dix ans que nous dénonçons ici les méfaits du nationalisme, cette hérésie pratique qui ravage le monde et tout particulièrement l'Église en exaspérant les sentiments raciaux, linguistiques et culturels; en donnant à l'amour de la patrie, au patriotisme légitime et nécessaire, un caractère de haine contre tout ce qui est étranger; en multipliant les oppositions; en soulignant les antagonismes, bref en accentuant ce qui distingue et ce qui sépare et en atténuant ce qui unit.

Les vives attaques dont un moine de chez nous, un très grand moine, la personnalité bénédictine belge la plus en vue, a été l'objet, ces derniers temps, en Angleterre, sont une manifestation nouvelle de ce déplorable état d'esprit nationaliste.

Il y a quelques mois, le vénérable lord Halifax prit l'initiative de publier les procès-verbaux des célèbres *Conversations de Malines* et le texte des mémoires qui y furent présentés. On sait que la plupart des catholiques anglais se sont toujours montrés très hostiles à ces *Conversations*. On prêtait au cardinal Mercier, et aux autres membres catholiques de ces réunions, une naïveté et une candeur impardonnables et on ne craignait pas de leur attribuer une ignorance quasi totale des situations religieuses d'Outre-Manche. Au lieu de se féliciter vivement de voir des non-catholiques sonner à la porte d'un prince de l'Église romaine, qui très certainement allait donner aux questions posées les mêmes réponses qu'y ferait un évêque anglais, on ne se gênait guère pour accuser le cardinal Mercier de se mêler de ce qui ne le regardait pas...

Des raisons données par les écrivains catholiques anglais pour justifier leur opposition, aucune ne nous avait jamais paru convaincante. Et c'est tout récemment qu'un théologien anglais — un des très rares partisans, lui, des *Conversations de Malines* — nous avouait n'avoir trouvé, en fin de compte, chez les adversaires, qu'un seul argument : la jalousie! Tout le reste, nous disait-il, ne résiste pas à l'examen. C'est par nationalisme plus

ou moins conscient que les milieux catholiques anglais étaient et sont toujours hostiles à l'événement historique dû au prestige du cardinal Mercier, à ces *Conversations de Malines* qui resteront une très grande date dans l'histoire religieuse de l'Europe.

\* \* \*

Tout de suite après la publication des documents officiels des *Conversations*, les critiques se portèrent surtout sur un mémoire anonyme lu à la quatrième *Conversation*, le 20 mai 1925, par le cardinal Mercier, étude que celui-ci avait demandé à dom Lambert Beauduin, moine bénédictin du Mont-César de Louvain, en ce temps-là professeur de théologie à Rome. *L'Église anglicane unie non absorbée*, tel était le titre du mémoire audacieux à propos duquel le cardinal Mercier écrivit alors à l'auteur, qui avait toute sa confiance et qu'il honorait d'une amitié particulière, une lettre enthousiaste : « Cette fois, je vois en vous un instrument actif de la Providence divine... J'ai le pressentiment que cette communication fera faire un pas de géant vers la réunion à un groupe important d'anglo-catholiques ».

C'est pourtant ce mémoire que les « théologiens » anglais prirent le plus violemment à partie et cela sur un ton injustifiable. Le *Tablet* et le *Month* se distinguèrent par leurs attaques personnelles. Le *Tablet* surtout qui qualifia d'*intermezzo giocoso*, le travail de dom Lambert. On croyait sans doute l'occasion favorable de porter au fondateur du monastère des Moines de l'Union à Amay, et à son admirable effort d'apostolat unioniste, des coups dont on espérait bien qu'il ne se relèverait pas.

\* \* \*

Le R. P. Vincent Lebbe, lazariste, l'apôtre du clergé indigène en Chine; le R. P. Albert Gille, jésuite, l'apôtre du clergé indigène aux Indes; le R. P. Lambert Beauduin, bénédictin, l'apôtre de l'Union des Églises, trois noms belges qui marqueront dans les annales religieuses de notre temps. Le premier a connu les pires épreuves, le second vit toujours en exil à Edimbourg — où d'ailleurs il fait merveille — au troisième, dont l'œuvre est toute jeune encore, on suscite l'une difficulté après l'autre dans le but d'étouffer dans l'œuf une action essentiellement antinationaliste. Car l'ennemi des trois fut et reste le nationalisme sous toutes ses formes. Il faut avoir entendu le cher P. Lebbe conter les exploits de certain nationalisme français en Chine, pour comprendre les ravages que fait cette maladie contemporaine dans la vigne du Seigneur.

En l'espèce, et pour nous en tenir à la dernière affaire, c'est le nationalisme anglais que nous voyons à l'œuvre.

\* \* \*

Donc, il y a quelques semaines à peine, dom Lambert Beauduin recevait du R. P. Prieur de l'abbaye de Notre-Dame et de Saint-Jean, à Alton, abbaye bénédictine protestante, une invitation à assister à la bénédiction de leur église restaurée et à l'inauguration de nouveaux locaux d'une œuvre pour mariés établie dans cette abbaye. Le P. Prieur ajoutait d'ailleurs qu'il pensait bien que dom Lambert ne pourrait accepter l'invitation à cause de la cérémonie liturgique protestante.

Dom Beauduin répondit aussitôt en remerciant avec la cordialité que lui connaissent ses amis. Le texte de sa réponse, malheureusement amputé de la phrase par laquelle le P. Lambert déclinait l'invitation, parut dans le *Church Times*. Immédiatement, le *Tablet* prit feu et attaqua dom Beauduin dans des termes qui appellent une protestation indignée. Il faut que nos frères d'Angleterre sachent à quel point ce manque évident de compréhension et de charité étonne et chagrine les catholiques d'ici, et cela d'autant plus que dom Lambert Beauduin compte d'innombrables amis en Belgique qui saluent et aiment en lui une intelligence de premier ordre, un savant théologien, une admirable figure de moine et un animateur étonnant. Si le renouveau liturgique a fait tant de bien chez nous, n'est-ce pas avant tout au Père Lambert que l'Église de Belgique en est redevable?

Comment? un religieux a su gagner la sympathie de quiconque dans le protestantisme ou dans l'orthodoxie grecque est préoccupé de la grande pensée de l'Union; sa bonté rayonnante, son amour de tout ce qui est chrétien, sa haute compréhension de l'essence même de l'Eglise attirent à lui d'innombrables âmes séparées, et au lieu de se réjouir de cette bienfaisante influence, il se trouve des catholiques pour le dénigrer et le démolir!...

\* \* \*

Qu'avait écrit dom Lambert au Prieur d'Alton, dans une lettre privée répondant à une invitation privée?

*Révérénd et bien cher Père Prieur. J'ai été profondément touché de la délicate attention que vous avez montrée en souhaitant de nous voir unis à la fête que vous préparez dans votre abbaye. De tout cœur nous nous unissons à nos confrères bénédictins d'Alton et nous remercions Dieu pour cette inauguration de l'église restaurée. [Très aimablement vous avez eu la courtoisie et la bonne volonté de comprendre la raison qui nous empêche d'être présent en personne à votre fête liturgique] (1), mais soyez assuré que nous serons avec vous de cœur et d'esprit; à notre premier voyage en Angleterre, nous ne manquerons pas l'occasion de vous faire une visite fraternelle (2).*

Et le *Tablet* d'accuser dom Lambert d'avoir « fait une chose non seulement scandaleuse mais cruelle »!! Pourquoi? Parce qu'il a traité les moines protestants de *Bénédictins*! « Qu'il puisse y avoir un groupement d'hommes très pieux vivant et priant à Alton (Hampshire), nous ne le nions pas, mais il n'y a pas de communauté bénédictine, d'abbaye, de monastère, de prieuré ou de cellule en cet endroit. »!...

Il nous faut retenir notre plume pour ne pas qualifier ce langage comme il mérite de l'être...

Car, enfin, si des frères séparés (mot que le *Tablet* admet, nous voulons le croire...) aiment et pratiquent la règle de saint Benoît, portent le nom de leur Père bien-aimé et s'efforcent de suivre ses exemples, quitte, hélas! à n'avoir pas compris encore que l'édifice chrétien ne tient que par la clef de voûte romaine, ne faut-il pas sympathiser avec eux le plus et le mieux possible, les louer de ce retour partiel à la tradition monastique catholique, leur témoigner une charité débordante, les aimer dans le Christ et dans saint Benoît, pour leur montrer que le catholicisme, comme Dieu lui-même, est amour?...

\* \* \*

Dans une lettre à la presse anglaise, dom Lambert Beauduin mit l'affaire au point en signalant le caractère privé de sa réponse, et son refus basé sur la défense faite aux catholiques de *communiqué* (de participer à des offices religieux non catholiques). Il terminait par ces mots : *Ayant marqué, comme je le fis, cette séparation essentielle entre Alton et Amay, je pense de mon devoir d'affirmer mon respect pour les intentions des moines de Alton, pour autant qu'ils visent à être de loyaux et sincères disciples de saint Benoît, tout comme le faisaient les Bénédictins de Caldey, avant leur soumission au Saint-Siège.*

Le *Tablet* récidiva et alla jusqu'à reprocher à dom Lambert d'avoir employé le mot *Roman-Catholic*, par lequel le traducteur du texte français de sa lettre avait traduit « catholique », car, écrit le *Tablet* « il y a des occasions où l'emploi du mot « Roman » est tout à fait équivoque »!!! L'in vraisemblable est parfois vrai...

\* \* \*

Et voici maintenant la belle revanche de dom Lambert Beauduin : une lettre du prieur de Alton au *Church Times* montrant qu'en l'occurrence le véritable esprit chrétien semble être davantage pratiqué à l'abbaye protestante de Alton qu'à la rédaction du *Tablet* :

*Monsieur, il y a quelques semaines parut dans vos colonnes un compte rendu de la consécration de l'église abbatiale et de la bénédiction et inauguration des nouveaux locaux pour l'œuvre des marins établie à l'abbaye.*

(1) Les mots entre crochets avaient été omis par le *Church Times*.

(2) Nous retraduisons le texte anglais publié en Angleterre.

*Dans ce compte rendu on citait une lettre que m'avait adressée dom Lambert Beauduin de l'abbaye bénédictine d'Amay (moines de l'Union) en Belgique.*

*Puis-je revendiquer l'entière responsabilité de cette publication, et m'expliquer au profit de vos lecteurs qui pourraient avoir mal compris la raison? J'avais été si particulièrement touché par la charmante et caractéristique note de charité et d'amabilité chrétiennes qui pénétrait toute cette lettre, que je croyais qu'il n'y avait aucun inconvénient à la passer. Je pensais même, plutôt, que nombreux seraient ceux qui l'apprécieraient, et qu'elle aiderait à consoler les âmes troublées par les malheureuses divisions de notre temps.*

*Je ne me trompais pas, comme le prouvèrent les très nombreuses lettres de félicitations et de bons souhaits que j'ai reçues d'Europe et d'Amérique, l'une émanant d'un catholique romain, une autre d'un non-conformiste. Un correspondant m'écrivit : « Des sentiments comme ceux manifestés dans cette lettre rafraîchissent spirituellement. »*

*Je crois que certains de nos amis romains sont également troublés à ce sujet. Je veux les rassurer. Il n'y avait aucune intention maligne à demander aux Moines de l'Union de s'associer à notre célébration du 4 septembre dernier. Je ne possède malheureusement pas de copie de la lettre originale d'invitation, mais j'autorise volontiers dom Beauduin à publier cette lettre s'il le désire. Toutefois, pour clarifier l'atmosphère, je veux donner ici le passage omis de la réponse de dom Beauduin :*

*« Très aimablement, vous avez eu la courtoisie et la bonne volonté de comprendre la raison qui nous empêche d'être présent en personne à votre fête liturgique. » (C'est moi qui souligne.)*

*Cette explication justifiera l'acte et l'attitude de notre ami et jettera aussi une lumière toute différente sur le motif et l'intention de mon invitation.*

*J'espère ne pas abuser de vos colonnes en expliquant encore, étant donné que notre Ordre pourvoit aux besoins matériels d'un très grand nombre de marins catholiques (je devrais peut-être signaler ici qu'aucune espèce d'entrave n'est mise à ce que ces marins reçoivent les secours religieux de leur propre clergé; en fait, ils sont encouragés à le faire), qu'il ne pouvait y avoir rien de plus à propos et de plus naturel que d'inviter les Moines de l'Union à s'associer à une autre communauté bénédictine pour fêter l'inauguration de leur nouvel Home pour marins.*

*Il est vrai — malheureusement vrai, hélas! — que, comme membres du Corps du Christ, son Eglise, nous sommes organiquement séparés, mais nous n'en sommes pas moins des frères. Et vous reconnaîtrez avec moi que dom Beauduin fit montre du véritable esprit de fraternité, qui, seul importe, après tout, et qui constitue un lien de confraternité qui nous lie en tant que chrétiens et en tant que religieux.*

AIDAN, O. S. B., prieur.

Abbaye de Notre-Dame et de Saint-Jean.  
Alton, Hants.

\* \* \*

Lettre admirable, et qui aura consolé le cher Père Lambert de bien des avanies. Oui, les catholiques sont seuls à posséder l'intégrale vérité, mais ils ne devraient trouver, dans cette certitude, qu'une raison de plus pour aimer de tout leur cœur les âmes de bonne volonté qui croient au Christ Jésus, qui l'aiment, mais qui ne connaissent qu'une partie de ses dons à l'humanité... Sans doute, la possession du vrai ne donne pas la pratique de toutes les vertus, mais quel douloureux spectacle que celui de catholiques montrant moins de sentiment chrétien, moins de véritable charité du Christ que des frères séparés, en l'espèce, pour le Père Lambert, des confrères séparés. Puisse la rédaction du *Tablet* s'inspirer davantage, désormais, des sentiments qui paraissent animer les moines protestants d'Alton... Et daigne Notre Seigneur amener bientôt à l'Unité de la Sainte-Eglise catholique, apostolique et romaine, par l'entremise du grand patriarche saint Benoît, après les Bénédictins de Caldey, ceux de Alton!

# Introduction à Léon Bloy

... satisfait de déplaire... L. B.

## Le premier contact

Le premier contact avec l'œuvre de Léon Bloy est toujours déconcertant. Il est si différent des autres, cet écrivain; il domine de si haut son lecteur et l'entraîne si impérieusement et d'une telle allure sur des chemins si vertigineux et si malaisés; il a une telle horreur de tout ce qui pourrait paraître concession aux goûts du jour, accommodement aux idées modernes; il a de telles audaces de mots et un tel mépris de ce qu'on appelle les convenances; il semble le survivant d'une époque si lointaine; il est si seul dans « la grande colonne de Silence » où il chemine, « en avant de ses pensées en exil », que l'on s'étonne, que l'on s'effare même et se scandalise, que l'on se demande, tout au moins, s'il faut continuer de lire et si ce voyage vers l'Absolu n'est pas de ceux que doit réprouver la sagesse. C'est quelque chose comme le premier contact de l'homme des plaines avec la montagne; non pas la montagne verte et parfumée, pastorale et souriante, que chacun peut comprendre et admirer et qu'ont chantée tous les poètes; mais la vraie montagne, âpre et sauvage, déchirée de ravines, voilée de brumes, tachetée de neiges, où la paix effrayante des solitudes n'est troublée que par le cri des aigles et le bruit des pierres roulant au gouffre; quelque chose encore comme le premier contact avec la mer, la haute mer, sombre et farouche, de l'homme qui a vécu jusqu'alors loin des côtes, dans la rassurante stabilité du continent.

Beaucoup reculent et s'écartent pour toujours; ils ne veulent pas revenir; ils ont été trop surpris, trop effrayés, ou encore trop froissés et trop exaspérés; il leur faudrait, pour continuer le voyage, un effort trop grand, un changement trop radical et trop complet de leurs habitudes. D'autres, intimidés d'abord, ou même révoltés, s'éloignent pour un temps et tâchent d'oublier; mais voici que le souvenir les poursuit de cette manière puissante de penser et de dire, de cet art souverain qui donne à la prose française un éclat, une somptuosité, une sonorité incomparables; des phrases chantent à leurs oreilles, évocatrices de vastes espaces où l'esprit se meut dans un air pur, en pleine liberté, en pleine lumière; ils reviennent; ils essayent un deuxième voyage; bientôt ils en essayeront un troisième; ils seront des initiés, des habitués, des admirateurs, sinon des disciples. Quelques-uns enfin, très rares, sont conquis tout de suite, en dépit de leur surprise. Les livres de Bloy, la pensée de Bloy, la forme magnifique de Bloy leur deviennent aussi nécessaires, comme une nourriture vivifiante que rien, désormais, ne saurait remplacer, comme un vin généreux et fort qui fait mépriser tous les autres breuvages. Ils sont marqués, pour la vie, d'une particulière et très profonde empreinte. Aucun écrivain peut-être, en dehors des ouvriers sacrés qui ont travaillé sous la dictée même de Dieu, n'a agi avec une telle intensité sur certaines âmes; et si c'est là, comme je le crois, pour l'écrivain, le signe distinctif du génie, de transformer son lecteur, de lui imposer des habitudes nouvelles, des pensées nouvelles, une vie intellectuelle et morale nouvelle, de l'acclimater dans une nouvelle patrie, Léon Bloy est, à coup sûr, l'un des plus grands parmi les hommes qui ont reçu mission d'écrire.

Son œuvre, longtemps ignorée et dont il pouvait dire qu'elle

était « un monument de gloire sur la voie cachée », s'éclaire peu à peu et se révèle, maintenant qu'il est mort. La justice, qu'il a réclamée toute sa vie avec une « fauve impatience » et qu'il n'a pas obtenue, s'approche lentement. Encore quelques années, et cette œuvre, dégagée de la cendre qui tombait sur elle au fur et à mesure qu'elle grandissait, apparaîtra comme un édifice splendide, capable de défier les efforts destructeurs du temps; comme une de ces arches géantes, où habitent des visions triomphales et sous lesquelles les passants les plus humbles relèvent la tête et se sentent obscurément citoyens de l'Infini.

Elle comprend un peu plus d'une trentaine de livres dont les dates de publication s'échelonnent de 1884 à 1917. Les plus importants de la série, ceux qui développent les pensées maîtresses de Bloy et qui donnent de lui, de son art, de sa mystique, la notion la plus exacte et la plus complète, sont : *le Désespéré* (1886), *le Salut par les Juifs* (1892), *la Femme pauvre* (1897), *le Mendiant ingrat* (1898), *l'Exégèse des lieux communs* (1902), *Mon Journal* (1904), *Quatre ans de captivité à Cochons-sur-Marne* (1905), *Belluaires et Porchers* (1905), et cette étonnante étude *l'Épopée byzantine et Gustave Schlumberger* (1906) qui a reparu sous le nouveau titre *Constantinople et Byzance* (1917). Mais est-ce bien exact, et ces neuf volumes valent-ils vraiment plus que les autres? Le propre de Léon Bloy est de se mettre tout entier dans chacun de ses livres, presque à chaque page de chacun de ses livres, et c'est là, sans aucun doute, la principale raison de sa puissance. Son style imagé et somptueux — *coruscatio interminabilis*, comme disait un admirateur — n'a pas la majesté froide des belles statues inanimées; il vit d'une vie intense; il palpète et souffre; il est, constamment, le langage de cette âme extraordinaire, sa plainte continuelle et souvent déchirante, son appel incessant à la Justice qui se cache, à la Beauté trop lointaine, à la Lumière éclipmée, à la Joie qui n'est pas de ce lugubre monde; tour à tour caressant et terrible, il épanche des trésors de pitié et de tendresse sur les pauvres, sur les opprimés, sur les flagellés, et éclate en foudroyantes invectives contre les heureux du siècle qui sont aveugles et sourds. Tous ces accents, incroyablement variés, sortent de chaque livre de Bloy. « Il y eut, dit-il, un virtuose qui jouait de son âme, comme d'un violon surnaturel; et jamais l'on n'avait entendu une musique aussi douloureuse. » Cette musique poignante ne s'interrompt pas; elle monte de l'œuvre tout entière; on l'entend encore, à peine affaiblie, dans les derniers livres, *le Sang du Pauvre*, *l'Âme de Napoléon*, *Jeanne d'Arc et l'Allemagne*, *Méditations d'un solitaire* en 1916, toujours semblable à elle-même, mais tellement riche qu'elle ne paraît jamais monotone. On ferme le livre : le charme se prolonge; les sanglots et les plaintes, les supplications et les cris de colère se prolongent; et c'est un concert maintenant, un prodigieux concert où se réunissent toutes les voix humaines, tous les accents sortis de toutes les pauvres âmes, comme si l'auteur avait assumé la misère universelle, la douleur universelle, l'indignation universelle, l'espérance universelle.

La plupart de ses contemporains — parmi ceux qui ne l'ont pas totalement ignoré — n'ont vu ou voulu voir en Léon Bloy qu'un écrivain atrabilaire, haineux, violent, aigri; un pamphlétaire éloquent et redoutable, devant qui personne ne trouve grâce. C'est

Encore de cette façon que l'on a parlé de lui, au lendemain de sa mort. Il est difficile d'imaginer un jugement plus injuste, une appréciation plus incomplète et plus inexacte. Certes, il y a beaucoup de colère dans l'œuvre de Bloy, et aussi beaucoup de mépris, mais jamais sa colère, ni son mépris, ne procèdent de la haine. Il ne poursuit de ses invectives que les puissants de ce monde qu'il regarde comme des malfaiteurs; et son mépris ne se déverse que sur ceux qu'il tient, à tort ou à raison, pour des médiocres et des imbéciles. « Ma colère, dit-il, n'est que l'effervescence de ma pitié ». Et ailleurs : « Je suis un justicier obéissant ». Quand il attaque, c'est qu'il a quelque'un à venger ou à défendre; c'est pour Dieu qu'il combat, ou pour les amis de Dieu, je veux dire les innocents et les pauvres. Il porte alors des coups terribles, et l'invective, chez lui, se déchaîne à la façon d'une mer en furie. Mais, l'exécution faite, les vagues échevelées tombent, la houle énorme s'apaise, le vent cesse, un grand calme succède au tumulte; le vrai Léon Bloy reparaît, « parfaitement calme et parfaitement incapable » comme la mystérieuse Clotilde de *la Femme pauvre*, poète infiniment tendre et tout à fait désarmé, artiste candide et naïf, pur mystique comme on l'était dans « l'humble et grand Moyen âge », homme de prière surtout, et « la dernière colonne d'un temple ruiné par les cataclysmes ». Léon Bloy est un chrétien amoureux, à qui Dieu a départi des dons sublimes. Il n'est violent qu'en raison de son amour; il est de ces violents dont il est dit, dans l'Evangile, qu'ils sont les ravisseurs du Royaume des cieux. « Sa continuelle prière, comme celle de Clotilde, est une torche secouée contre les puissants »; mais il préférerait qu'elle fût un flambeau du sanctuaire, une lampe misérable se consumant devant la douloureuse Face du Rédempteur chargé d'opprobres; ou bien l'un de ces météores extra-terrestres dont l'explosion soudaine illuminera les espaces noirs et signifiera à tous les mondes le définitif congédiement du Temps.

Je voudrais, en quelques pages, faire connaître ce Léon Bloy, qui est, à mes yeux, le véritable Léon Bloy : le poète, l'artiste, le mystique, le chrétien amoureux. Je voudrais le faire aimer comme je l'ai moi-même aimé; le faire aimer de tous ceux qui gardent encore, à travers les tristesses et les laideurs d'une époque souvent horrible, le goût des nobles idées et des belles croyances, la foi en une réalité qui dépasse l'homme et éternise la vie, l'espérance d'un port tranquille et sûr après cet océan de misères, l'amour des âmes et l'amour, conscient ou inconscient, de Dieu. Puissé-je avancer ainsi l'heure où ce grand méconnu obtiendra — trop tard, hélas! — le salaire de gloire qui lui était dû et qu'il a, durant sa vie, vainement réclamé! Puissé-je augmenter de quelques unités le nombre, si restreint aujourd'hui, des admirateurs de Bloy, de ceux auxquels il a été révélé par ses livres et qui, parce qu'ils ont lu ses livres, gardent au fond d'eux-mêmes une impression de force et de douceur, de chaleur et de lumière, l'aperception tout au moins confuse du christianisme intégral, le souvenir d'avoir été, pour la fin de leur pèlerinage, miraculeusement encouragés et consolés!

#### Le vrai Léon Bloy

Tout le temps qu'il parlait, on voyait en lui s'agiter son âme, comme on verrait une grande Infante prisonnière venir coller sa face aux vitraux d'un Escorial incendié.  
L. B.

Poète, artiste, mystique et chrétien amoureux, tel est cet homme extraordinaire, si peu connu encore et si mal jugé.

Beaucoup n'ont voulu voir en lui qu'un pamphlétaire; et il est bien vrai qu'il est pamphlétaire, à un degré prodigieux. Mais il ne l'est que *par nécessité*. « Je suis pamphlétaire, dit-il, parce que suis forcé de l'être, vivant, comme je peux, dans un monde ignoblement futile et contingent, avec une famine enragée de réalités absolues. Tout homme qui écrit pour ne rien dire est, à mes yeux, un prostitué et un misérable, et c'est à cause de cela que je suis pamphlé-

taire... je le suis par indignation et par amour, et mes cris, je les pousse, dans mon désespoir morne, sur mon Idéal saccagé » (1).

A ceux, aux catholiques surtout, qui lui reprochent de n'être qu'un violent et un orgueilleux, il répond par cette déclaration superbe :

« Qui donc parlera pour les muets, pour les opprimés et les faibles, si ceux-là se taisent qui furent investis de la Parole? L'écrivain qui n'a pas en vue la Justice est un détresseur de pauvres aussi cruel que le mauvais riche. Ils dilapident l'un et l'autre leur dépôt et sont comptables, au même titre, des désertions de l'espérance. Je ne veux pas de cette couronne de charbons ardents sur ma tête. Coûte que coûte, je garderai la virginité de mon témoignage, en me préservant du crime de laisser inactive aucune des énergies que Dieu m'a données. Ironie, injures, défis, imprécations, réprobations, malédictions, lyrisme de fange ou de flammes, tout me sera bon de ce qui pourra rendre offensive ma colère... Qui sait, après tout, si la forme la plus active de l'adoration n'est pas le blasphème *par amour*, qui serait la prière de l'abandonné? Je vivrai donc sur ma vocation, jusqu'à ce que j'en meure dans quelque orgie de misère. Je serai Marchenoir le contempteur, le vociférateur et le désespéré, joyeux d'écumer et satisfait de déplaire, mais difficilement intimidable et broyant volontiers les doigts qui tenteraient de le bâillonner ». (*Le Désespéré*.)

Avant tout et par-dessus tout, il est catholique romain. *Il est le grand écrivain catholique de son temps et l'un des plus grands de tous les temps*. Un ami le définissait très exactement, qui l'appelait *théologal*, voulant dire par là que, chez Bloy, la Foi, l'Espérance et la Charité montent à un niveau exceptionnel. Elles éclatent, ces trois vertus, dans toute son œuvre; sa vie fut un continuuel acte de foi, d'espérance et d'amour, et c'est pourquoi l'on ne pouvait l'approcher sans éprouver jusqu'au fond de l'âme le rayonnement lumineux et chaud d'un brasier très proche. Et comme il arrive toujours chez les chrétiens les plus voisins de la sainteté, l'amour, en lui, semblait la vertu dominante; son espérance et sa foi se fondaient, en quelque sorte, dans une dilection qui ne s'arrêtait pas de brûler. Paul Verlaine avait raison de dire :

*Le Dogme, certes, est la Loi,  
Mais Charité qui ne commence  
Ni ne finit, énorme, immense,  
Telle est la Foi de Léon Bloy.*

Barbey d'Aureville, qui n'a connu qu'un Léon Bloy très jeune et tout à fait indompté, et qui voyait surtout le pamphlétaire terrible que promettaient ses premières œuvres, Barbey d'Aureville disait souvent : « Léon Bloy est une gargouille de cathédrale qui vomit les eaux du ciel sur les bons et sur les méchants. » Définition plaisante et non totalement dépourvue de justesse, mais combien incomplète!

Léon Bloy est, à mes yeux, bien autre chose; il est *la cathédrale elle-même*. Oui, la cathédrale; la cathédrale française du XII<sup>e</sup> ou du XIII<sup>e</sup> siècle, Chartres ou Reims, Amiens ou Beauvais, Bourges ou Paris; ou encore la cathédrale espagnole, Salamanque ou Léon, Burgos, ou Jaen; la *folle cathédrale* que chantait Verlaine, inégale, inachevée, excessive, monstrueuse, mais sublime; douloureuse, mais triomphale; poème d'effroi, mais poème d'amour. Elle est hostile aux riches, aux heureux du monde; qui la trouvent sombre, froide, triste, inconfortable; elle est infiniment douce aux pauvres et aux affligés. Elle paraît, quand on y entre, toute pleine de ténèbres et l'on y avance à tâtons; mais elle a des chapelles merveilleusement éclairées par des lampes à la douce odeur et par des buissons de cierges, et elle s'illumine, dans ses hauts, de l'éclat de ses verrières et de l'étincellement de ses roses. Ses porches sont peuplés de figures, ravissantes ou effrayantes, anges et démons, saints et pécheurs, hommes et monstres, ceux-là dans l'extase,

(1) *Belluaires et Porchers*.

ceux-ci dans le ricanement et l'insulte. Ses dalles sont usées par l'agenouillement de tant de créatures humaines; ses pierres sont patinées par le contact des mains suppliantes et par l'ascension des prières passionnées; ses murs immenses et ses piliers géants sont noircis par la flamme des incendies qu'ont périodiquement allumés les Barbares; mais, tout de même, ils sont debout, vainqueurs du temps, vainqueurs des hommes, dressés vers le ciel dans une attitude que rien ne décourage, l'attitude du martyr qui sait bien que Dieu existe et qu'Il sera le plus fort. Oui, *la cathédrale*, voilà le vrai Léon Bloy : artiste somptueux, pénitent très humble; imprécateur terrible, intercesseur plein de pitié; promulgateur d'absolu, ami tendre et indulgent; chantre magnifique de la gloire et de la Misère, de la Joie et de la Douleur, de la Vie et de la Mort, de la Justice et de la Clémence, de la Foi, de l'Espérance, et par-dessus tout, de l'Amour!

On comprend, dès lors, son emprise sur les âmes, la puissance avec laquelle il terrasse son lecteur, la transformation totale qu'il opère en nous. Je divise, quant à moi, je divise ma vie en deux parties nettement et profondément distinctes; celle qui a précédé et celle qui a suivi ma rencontre avec Léon Bloy. Cette déclaration, que j'aime à faire, m'a été faite par plusieurs, dont chacun parlait pour son propre compte; la rencontre de Bloy, la fréquentation de son œuvre les avaient changés d'une façon radicale, comme j'ai moi-même été changé.

Au mois de septembre 1927, j'étais à Bucarest, où m'avait appelé un congrès scientifique; et j'achevais un après-midi, seul dans ma chambre d'hôtel, à écrire quelques lettres. On frappe à ma porte. Je dis d'entrer. Un homme, jeune encore, se présente, de belle prestance, air intelligent, physionomie ouverte. Du premier coup, je me sens attiré vers cet inconnu. — Je viens à vous, me dit-il, non pas parce que vous êtes un savant, mais parce que je sais que vous avez été l'ami de Léon Bloy. — Nous causons. J'apprends qu'il est Roumain et qu'il occupe, à Bucarest, un emploi de bibliothécaire à l'École des Beaux-Arts. C'est un homme très cultivé. Il parle couramment notre langue et connaît fort bien notre littérature. Il me dit qu'il a lu tous les livres de Bloy; et, pour répondre à la question que je lui adresse au sujet de l'impression d'ensemble que l'œuvre de Bloy lui a laissée, il a dit ces simples mots : « *Bloy m'a beaucoup fait pleurer* ».

Alors, un silence grave tomba entre nous. Mon visiteur paraissait très ému, et je ne l'étais pas moins que lui. Sous la fenêtre de la chambre banale, passait, avec des rires, des chants, un bruit de fête, le torrent de la rue de la Victoire, la rue la plus animée et la plus brillante de Bucarest. Mais nous ne l'entendions pas, ce torrent; nous étions transportés bien loin de la Roumanie, peut-être bien loin de la terre, sentant monter à nos yeux des larmes infiniment douces. Je croyais écouter comme jadis, la voix profonde et chaude de Bloy lisant pour moi quelque page de *la Femme pauvre*, quelqu'une de ces pages qui m'ont tant de fois bouleversé...

*Ah! les Voix, mourez donc, mourant si vous êtes!  
Mourez parmi la Voix terrible de l'Amour!*

Bloy m'a fait beaucoup pleurer. Quel est donc, parmi les modernes, l'autre écrivain dont on pourrait faire un pareil éloge?

#### L'Aube de la Gloire

Qui sait, pourtant? Les fondateurs ont, quelquefois, d'étranges surprises... Qui sait si ce Pauvre ne réparait pas, un jour à la surface des ténèbres, tenant à la main une magnifique fleur mystérieuse, la fleur du Silence, la fleur du Gouffre? L. B.

A cette question du Mendiant ingrat, la postérité saura répondre. Léon Bloy n'a jamais douté de la réponse. Il a toujours pressenti

et prédit la survie de ses livres : « Mes livres — disait-il — mes livres étouffés et permanents, qui ressemblent à des nuits d'amour... »

Voici que, déjà, la gloire se lève, timide encore — après tant d'années d'obscurité! — mais s'enhardissant et s'affirmant de jour en jour. Bloy n'est plus contesté : on peut ne pas l'aimer, on peut même le haïr, et il n'y a pas de plus grande preuve de sa force; on ne peut plus l'ignorer, ni le mépriser. Il est, aux yeux de tous, un géant de la pensée, un maître de la forme, un écrivain magnifique, l'un des rois de la prose française, l'une des âmes les plus ardentes, les plus brûlantes, que le christianisme ait fait éclore.

« Qu'il se rassure! — écrivait, il y a vingt ans, Victor Méric — quand tout le tapage qui se fait aujourd'hui autour de certaines gloires nauséuses se sera éteint, on reviendra à lui, avec effarement, mais on y reviendra. Son œuvre défie les ravages du temps. Elle est colossale et impérissable. »

Encore quelques années, et il aura pris sa place, sa place définitive, parmi les plus grands auteurs français. Il sera devenu classique. Quelle prose, mieux que la sienne, mérite de devenir classique, c'est-à-dire d'être montrée comme un modèle? Elle a toutes les qualités : clarté, pureté, élégance, richesse, nombre; et elle est le vêtement splendide des plus brillantes images et des plus fortes pensées. Comment la Lamentation de l'Épée (dans *Léon Bloy devant les Cochons*) ne serait-elle pas classique? Et la Vigne abandonnée, et le Cortège de la Fiancée, dans *le Mendiant ingrat*? Et les mois de Grasset, dans *Quatre ans de captivité à Cochons-sur-Marne*? Et les pages vengeresses où sont exécutés les pontifes littéraires qui régnaient au temps du *Désespéré* et qui, bientôt, ne vivront plus dans la mémoire des hommes que par leurs noms de victimes, les noms dont les a affublés pour jamais le terrible Marchenoir? Et tant de pages de *la Femme pauvre* et du *Salut par les Juifs*?

Je suis même convaincu que la gloire de Léon Bloy franchira les frontières et que ses livres seront traduits dans la plupart des langues. Précisément parce qu'il est le grand écrivain catholique, et que *catholique* signifie *universel*. Il est seul capable d'inaugurer ou de restaurer le catholicisme dont on a besoin sur toute la surface de la terre : « le catholicisme de ceux qui n'ont pas de joie en ce monde et dont la souffrance crie vers les plafonds du Paradis; le catholicisme des vaincus, des saignants, des sanglotants, des maudits, des désespérés, de ceux qui ont faim et soif, de ceux qui gèlent et de ceux qui brûlent, le catholicisme des grandes âmes. » (*L'Invendable*.)

Il y a beaucoup de tristesse, aujourd'hui, dans le monde. Beaucoup ont l'air d'être heureux, qui sentent épouvantablement leur misère. On est las, surtout, de la médiocrité; on demande plus de beauté, plus de grandeur, même au prix de quelques sacrifices. On demande qu'une voix se fasse entendre qui nous rappelle, même brutalement, la noblesse de notre origine, la sublimité de nos destinées...

Cette voix commence à s'élever : c'est la voix de Léon Bloy. Je ne doute pas qu'elle n'éclate bientôt comme un tonnerre.

Puiss-je avoir été, en quelque manière, l'un des révélateurs du génie et de l'âme de ce grand homme : de son génie de poète et d'artiste, fastueux et fort; de son âme de mystique et de chrétien, incroyablement brûlante et tendre (1)!

PIERRE TERMIER,  
Membre de l'Institut de France.

(1) La dernière œuvre de l'éminent savant qui vient de mourir aura été un émouvant et vibrant hommage à son ami Léon Bloy. M. M. Desclée de Brouwer et C<sup>o</sup>, Paris, ont bien voulu nous communiquer les extraits que l'on vient de lire au petit volume qui paraîtra en librairie à la fin de ce mois et qui ne manquera pas de connaître le très grand succès. Tout le monde voudra lire ce que pensait du poète, de l'artiste, du mystique, du chrétien amoureux (ce sont là les divisions du volume), son grand ami Termier.

## De Tardieu à Jaspard et vice versa

Les circonstances dans lesquelles vient de se produire la crise ministérielle ont montré, une fois de plus, qu'il y a chez nous une crise constitutionnelle latente. C'est pourquoi, dans cette atmosphère on relira avec intérêt le grand discours qu'a prononcé M. Tardieu, en mai dernier, à Dijon. Le président du Conseil français ne s'était pas contenté de définir sa politique, il avait soulevé un problème : le problème de la réforme de l'Etat. C'était une grande nouveauté, qui, d'ailleurs, fit scandale. En France, les présidents du Conseil, absorbés par les embûches du régime politique le plus instable du monde, s'étaient tous gardés jusque là de s'aventurer dans ces parages dangereux. Ils craignaient surtout, à la moindre velléité d'indépendance, de voir suspecter leur « républicanisme » et de tomber sous le coup de l'excommunication majeure, que fulminent si facilement les partis qui se prétendent gardiens de la pure doctrine républicaine. Ces ministres hélas, pour la plupart, n'ont sans doute jamais songé à s'évader du milieu ambiant et à critiquer, même à part eux, les doctrines sur lesquelles se fonde le parlementarisme actuel.

En brisant la tradition, M. Tardieu affirme une force et une jeunesse dont l'opinion lui saura peut-être gré, et qui pourra même impressionner le parlement. Mais il faut reconnaître que son audace est grande. Il s'en est pris en effet non seulement aux institutions, mais à l'esprit du régime. Et s'il a multiplié les précautions oratoires et laissé dans l'ombre bien des domaines épineux, son discours ne peut avoir pourtant qu'un sens : il veut donner à la France un esprit nouveau, et un régime politique approprié aux besoins de l'Etat moderne.

« Les doctrines d'hier — déclare-t-il — sont dépassées par les faits, et pour maîtriser les faits, l'heure est venue de définir la doctrine de demain.

« Les doctrines d'hier, vous les connaissez. C'est la vieille et noble doctrine libérale du laissez faire et du laissez passer... Reconnaissez qu'en face de la concentration des capitaux, de la dimension des entreprises et de l'internationalisation des affaires, elle ne suffit plus...

« L'autre doctrine, qui elle non plus n'a pas résisté à l'épreuve des faits, c'est le marxisme...

« Ni laissez faire, ni étatsisme socialiste, voilà donc la leçon de l'expérience. Que cependant l'Etat moderne cherche encore à tâtons la définition de son rôle, c'est l'évidence. Parmi tant de preuves, retenons celle-ci : la contradiction qui, sur tous les terrains, oppose son volume à son autorité. Plus augmente sa fonction légale, plus cette autorité diminue. On exige de l'Etat de plus en plus, on lui obéit de moins en moins. Plus on se sert de lui, moins on le sert. Or l'Etat démocratique doit être un Etat fort, et nous voici par là au cœur du problème politique ».

Pourquoi l'Etat démocratique doit-il être un Etat fort? — se demande M. Tardieu. Parce qu'« il est le seul défenseur de ces deux grands représentants de l'intérêt général, qui s'appellent le consommateur et le contribuable, et dont la ruine équivaldrait à celle de la nation même ». Et surtout parce qu'il doit depuis la guerre arbitrer un nombre infini de conflits : « conflits entre les régions, entre les classes, entre les professions, entre les membres d'une même profession, entre les diverses catégories d'agents de l'Etat, entre ces agents et l'Etat lui-même ».

Et pourquoi l'Etat n'est-il pas fort? Parce que depuis la guerre l'individu a compris sa faiblesse et la puissance du groupement et qu'« ainsi s'est créé en face de l'Etat, un réseau d'oligarchies, d'origines diverses, qui à tout instant pèse sur lui pour le détourner de son but propre, au profit d'un conglomérat d'intérêts particuliers ».

Et voici le jugement, singulièrement sévère, de M. Tardieu, qui conclut, sans atténuation, à l'impuissance presque totale de l'Etat actuel :

« Contre cette pression continue, nos lois et nos mœurs laissent également désarmés le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. Pour le diagnostic et le remède, l'un et l'autre sont à égalité. L'exécutif devient une sorte d'Etat-Providence, de guichet ouvert aux sollicitations ou aux menaces de toutes les clientèles et qui n'est trop souvent

ni maître de ses choix, ni maître de ses actes. Il perd son caractère et sa raison d'être. »

Il faut donc réformer l'Etat, et dans quel sens cette réforme doit-elle s'accomplir?

« La faiblesse de l'Etat en face de groupements vient de ce que pendant des générations il ne s'est jamais occupé que des rapports d'homme à homme et qu'il n'est outillé que pour cela. Les exigences du monde moderne veulent que, dans une société transformée il règle aussi les rapports d'homme à groupe, les rapports de groupe à groupe, les rapports de groupe à Etat.

\* \* \*

Telles sont les idées maîtresses qu'avait développées M. Tardieu. Nous les avons rappelées un peu longuement, mais l'oubli fait vite son œuvre en notre siècle — et d'ailleurs son discours mérite d'être relu en entier. Il a du mouvement, de l'énergie. On y sent l'empreinte d'un tempérament vigoureux. Rien n'y est compassé, timide, réchauffé. C'est un air de bravoure, un chant de confiance en soi.

\* \* \*

Les discours de M. Jaspard — si différents, à tant de points de vue de son collègue français — ont le même ton, qui caractérise l'homme d'Etat d'après la guerre. Sans perdre notre temps à définir ce qui doit plutôt être senti, qu'il nous suffise d'indiquer le trait qui fixe cette ressemblance et cette nouveauté. C'est l'introduction de leur « moi » dans leur politique. Aucun discours de M. Jaspard ni de M. Tardieu ne peut être apprécié sans cette observation préalable. Ce qu'ils disent — et souvent très bien — est toujours incomplet. Ils montrent leur esprit plutôt que leurs desseins. Ils dévoilent quelques atouts et vous disent : ne suis-je pas assez fort pour jouer le jeu. Leur discours se résume en une exhortation à la confiance, — à la confiance en leur personne, non à un parti, ni à une formule, ni à un plan de réalisation explicite.

C'est de cette manière qu'ils touchent le pays. La loi est générale. Mussolini et, en son temps, Primo de Riviera, Pilsudski ou Kemal Pacha, comme le président Masaryk, non seulement possèdent, mais affichent une personnalité qui les met à part, et au-dessus de leurs fonctions et de leur parti.

Il ne faut pas s'étonner de cette éruption des individus hors des cadres où les institutions les plus froidement juridiques du monde prétendaient les enfermer. Tous les pays qui traversent des crises, à la fois morales et politiques, comme ce fut le cas des Etats européens après la guerre, attendent le secours d'un homme. Car l'homme le plus médiocre est plus vivant que la meilleure des institutions. Et l'adaptation d'un pays aux cadres nouveaux de son existence, exige un effort d'invention, dont le caractère est d'être strictement individuel, et par conséquent interdit aux pouvoirs collectifs.

L'étonnant est peut-être que ces hommes nouveaux dans les vieux pays apparaissent bien tard. L'Angleterre, notamment, qui en cherche, n'en trouve pas. Il faut soulever un tel poids de traditions et d'usages dans les régimes de droit, comme les nôtres, ou comme était celui de l'ancienne Rome, que les esprits originaux, en période normale, y sont presque toujours écartés de la politique. Les novateurs y choquent plus que partout ailleurs, parce qu'ils paraissent vouloir bouleverser un ordre établi qui, à force d'ancienneté, paraît immuable ou sacré. Les diatribes de Caton le censeur contre Scipion l'Africain sont l'exemple classique de la résistance qu'opposent les milieux politiques vertueux, mais peu imaginatifs, aux hommes de progrès. En outre à notre époque, la fonction de Premier ministre, exercée dans les conditions artificielles de notre régime et de nos mœurs, exige un ensemble de qualités qu'on ne rencontre qu'exceptionnellement chez un homme. Aux vertus essentielles de l'homme d'Etat, qui sont par elles-mêmes rares, le ministre d'une démocratie doit ajouter une force de travail étonnante, pour répondre à tous les devoirs superflétatoires que lui imposent le contrôle parlementaire, son rôle de leader politique, de figurant obligé de toutes les inaugurations. Il doit être un orateur brillant et infatigable, connaître la presse et savoir la manier avoir le mot heureux et la réplique facile, ne manquer ni de bon garçonisme, ni de l'art d'intriguer dans les couloirs, et par-dessus le marché être physionomiste. On ne peut découvrir que de loin en loin — comme des bœufs Apis — des hommes qui cumulent tant d'attributs divers.

Lorsque ces hommes se trouvent au pouvoir à une époque où, de gré ou de force, l'évolution des mœurs impose une réforme politique, les peuples n'ont qu'à les laisser faire, et à prier la Providence de bien les inspirer. Car leur conduite peut régler le sort d'un pays pour plusieurs siècles — et cependant, la nature même du gouvernement exige, qu'ils prennent seuls tout le fardeau de cette responsabilité. Les conseils, les doctrines éparées dans le monde, les mouvements d'idées, les tendances latentes ou organisées de l'opinion, tout cet amas disparate constitue la matière, bonne ou mauvaise de leur œuvre. C'est dans ce chaos qu'ils doivent découvrir et des idées justes pour se guider et les forces saines sur lesquelles s'appuyer. Leur labeur à eux est de choisir et de vaincre.

On voit qu'en ces périodes troublées, la chance joue un aussi grand rôle dans la vie des peuples, que dans celle des individus. L'homme qui se trouve au gouvernail n'est peut-être pas, *in abstracto*, le meilleur. Mais par le fait qu'il est en place, sauf déficience trop visible, on doit presque nécessairement se soumettre à lui, car, de toutes façons, il n'y a pas de moyen plus sûr de faire échouer une entreprise, que de mettre perpétuellement en doute la valeur du chef.

Pendant près d'un siècle, la Belgique n'a traversé aucune crise vraiment grave. En cette occurrence elle avait la certitude que son régime politique lui fournirait des pilotes, qui, même médiocres, seraient toujours capables de gouverner sans encombre, selon des règles établies, dans des mers traditionnelles. Mais le jour où le bâtiment s'en va au large, dans l'inconnu, au milieu des tempêtes? C'est alors qu'il faut implorer la chance, c'est alors qu'il faut trouver le chef.

\* \* \*

M. Tardieu affirmant qu'il veut s'attacher au problème de la réforme de l'Etat, il conviendrait évidemment que les Français lui facilitent sa tâche, parce qu'il est à pied d'œuvre, et que réforme paraît urgente, mais, à la condition toutefois, qu'ils aient de sérieuses raisons de lui faire confiance.

Accordons lui au moins le mérite d'avoir adopté la seule méthode qui puisse réussir : celle de l'empirisme.

En effet, les hommes d'Etat n'ont jamais affaire à une matière inerte. Quelle que soit la gravité de la crise que traverse un Etat ou une civilisation, il y reste toujours infiniment plus de traditions saines et d'expériences accumulées que ne peut en reconstruire en quelques années le labeur d'un homme de génie. Seules les révolutions, en faisant table rase de tout, permettent de construire sur un plan nouveau un monde neuf. Mais elles causent une grande perte de force. Les révolutionnaires, en effet, obligés de refaire en une fois tout le corps social sont forcés d'agir en théoriciens, de déduire de principes abstraits toutes les formes concrètes du nouvel ordre des choses. Or la science politique, — qui d'ailleurs n'a pas encore trouvé son fondateur, — ne pourra jamais, même lorsqu'elle sera très avancée, établir a priori des lois parfaites pour un Etat donné. Elle pourra poser des principes généraux, mais l'application de ces principes aux innombrables circonstances locales fera toujours l'objet de tâtonnements, de corrections successives. Les législations pour atteindre leur pleine efficacité doivent être éprouvées et façonnées par le Temps.

M. Tardieu a eu le mérite de poser clairement le problème de la réforme politique en France : c'est un problème d'utilisation des forces. Il s'agit de découvrir les forces saines, de les favoriser, de les orienter de manière à ce qu'elles servent l'intérêt général — et d'opposer aux forces de destruction toute la puissance directe ou indirecte des pouvoirs publics. A ce point de vue, lorsque M. Tardieu parle d'incorporer dans l'Etat les *forces neuves*, il découvre une vérité plus générale qu'il ne paraît tout d'abord. Ces forces, qui étrangères à l'Etat et toutes puissantes contre sa faiblesse, l'inquiètent, il ne faut pas les détruire, — il l'a très bien dit, — mais il ne s'agit pas seulement, non plus, de leur donner un caractère officiel et de les équilibrer l'une par l'autre. Il s'agit d'opérer en elles une discrimination, de les jauger à l'aune des services qu'elles peuvent rendre, de les transformer aussi, pour que dans la mesure où elles servent les intérêts particuliers, elles servent également une *conception générale des fonctions et des fins de l'Etat*.

\* \* \*

Une *conception de l'Etat*! C'est là nécessairement qu'il faut aboutir lorsqu'on veut distinguer les forces d'ordre des forces

de désordre. Un homme qui concevait l'Etat, comme un simple organe harmonisateur des intérêts économiques, devrait considérer comme contraire à l'ordre public toute loi défendant des intérêts moraux ou religieux. Les socialistes, — et par contagion beaucoup de démocrates — voient dans l'Etat une espèce de puissance supérieure, qui a la charge de réaliser dans la société, par voie d'autorité, tous les progrès que les sciences exactes et les sciences sociologiques prétendent découvrir. Ceux-là iront un jour jusqu'à charger un médecin officiel, de déterminer, scientifiquement le régime qui convient à chaque catégorie d'hommes, et à sanctionner ses ordonnances par des peines légales. Cette diversité d'opinion sur ce sujet qui commande tout, force les citoyens à poser aux réformateurs, — à M. Tardieu lorsqu'il veut façonner l'Etat moderne, à M. Jaspas lorsqu'il veut résoudre le problème linguistique, — une question préalable : Sur quels principes entendez-vous baser l'ordre nouveau que vous voulez établir? — ou, en d'autres mots : quelle est votre conception de l'ordre dans l'Etat?

M. Tardieu, M. Jaspas ont-ils jamais résolu pour eux-mêmes le problème. M. Jaspas donne parfois l'impression que, soucieux de conserver les principes de l'ordre public actuel, il ne se rend pas compte que certaines réformes linguistiques débordent cet ordre public et lui substituent un nouveau. Quant à M. Tardieu, dans son discours il ne découvre rien. S'il a une idée préconçue en la matière, il vaut peut-être mieux qu'il ne la révèle pas trop tôt. En montrant son jeu il multiplierait les chances, déjà formidables, de ses adversaires. Mais s'il n'en a pas — et lorsqu'il parle de doctrine il n'est jamais question que de doctrines économiques — il est bien inférieur à sa tâche et ne nous intéresse plus du tout. Il agirait comme un capitaine, après une avarie, qui enverrait tout son monde aux pommes, sans boucher la voie d'eau. On pourrait même se demander alors si ses solennelles déclarations n'ont d'autre but que de lui donner un prestige momentané, et de prolonger son existence ministérielle.

Provisoirement n'en croyons rien. Ennemis des révolutions à l'étranger comme chez nous, souhaitons que les Français donnent à M. Tardieu la confiance qu'il leur demande, et donnons pour notre part la nôtre à M. Jaspas. Mais il faut spécifier ce que comporte cette confiance et ce qu'elle ne comporte pas.

Elle ne comporte l'abdication d'aucun principe, mais au contraire l'obligation de ne dissimuler aucun des intérêts, généraux ou particuliers, matériels ou moraux, qui sont engagés en cette matière. Pour un homme d'Etat qui sait s'en servir, l'indépendance de l'opinion est indispensable. Elle prévient des erreurs, des illusions, des fautes; elle est, oserait-on dire, l'expérience du futur. Elle reflète le mouvement perpétuel des passions et des besoins, elle annonce dans une certaine mesure l'accueil qui sera fait, aux initiatives du pouvoir.

Si la confiance dans le ministre n'implique pas l'abandon des points de vue personnel, elle exige cependant beaucoup plus qu'une simple volonté d'équité et de justice. Dans un pays où régnerait une stricte honnêteté — et où tous les journalistes auraient une dose d'intelligence et des connaissances suffisantes pour que cette honnêteté soit possible — la presse même d'opposition éviterait d'exciter les foules sur des sujets qui n'en valent pas la peine, ou de reprocher aux ministres des actes qui ne dépendent pas d'eux, ou de traiter avec suffisance des questions dont elle ne connaît pas le premier mot. Toutes ces pratiques sont courantes chez nous et dans presque tous les pays. Il est un peu vain de s'insurger là contre. Mais lorsque M. Jaspas se plaint qu'« on le mange ainsi par petits morceaux », il dit une profonde vérité, — même si cette vérité est de celles qu'il faut taire.

Accorder notre confiance au ministre, c'est plus que la stricte justice, c'est faciliter la tâche du gouvernement en sacrifiant des intérêts même importants, pour permettre au gouvernement de réaliser un but lointain, et qui est bon. Les projets scolaires en matière linguistique, par exemple, réglementent d'une façon draconienne la liberté du père de famille. Leur vote comporte le sacrifice de beaucoup d'intérêts particuliers. Sans en taire les inconvénients et les excès, il faut faire au premier ministre le crédit de le croire lorsqu'il les présente comme nécessaires et comme utiles à l'apaisement. Toute autre chose serait de le suivre les yeux fermés s'il s'avisait de toucher à un principe qui est à la base, non pas même de l'ordre public belge, mais de la morale sociale : la liberté du père de famille.

Cet exemple nous permet de préciser la conclusion de notre article. Notre régime parlementaire s'est renouvelé depuis la guerre,

en ce qu'il donne au premier ministre une tâche beaucoup plus difficile qu'autrefois, et qui lui impose une politique beaucoup plus personnelle. Son action ne peut plus être limitée comme avant la guerre par un programme préalable trop étroit. Il lui faut obtenir, à titre personnel, un mandat plus étendu, un crédit de confiance plus large. Nous ne pouvons que nous incliner devant cette exigence de la nature des choses. Mais nous devrions aussi critiquer très à propos le ministre, s'il profitait de cette confiance pour porter atteinte, directement ou indirectement, — et dans une si bonne intention que ce soit, — aux principes moraux et sociaux sur lesquels est basée notre société.

ET. DE LA VALLÉE POUSSIN

## La vraie figure de Saint Jean de la Croix

Nous ne partagerons évidemment pas l'opinion de Jacques Maritain — il s'en est douté — en la belle préface, par laquelle il présente le *Saint Jean de la Croix* du P. Bruno de J. H. (1), au public : Pour ma part je ne souhaiterais pas à saint Jean de la Croix, et moins à lui qu'à n'importe quel autre saint, une biographie « dépouillée de pittoresque ». Si le saint lui-même fut avide de dépouillement, ce n'est pas un motif pour qu'on nous en donne une image exclusivement « en dedans », un portrait spiritualisé, sur fond monochrome et dégagé de toute ambiance. Croit-on éviter par là la déformation ? Et Dieu sait si elle l'a subie, la figure de ce saint plus inaccessible que d'autres du côté de l'esprit. Du fakir « aux yeux secs et sanglants » d'Huysmans, au cérébral individualiste et isolé de Baruzi, que de fausses touches qui écartent le portrait du modèle ? Il n'arriverait à l'idée de personne de vouloir présenter un saint François d'Assise objectif, arraché à son ambiance ombrienne. Il ne faut pas sortir davantage saint Jean de la Croix de cette ambiance de créatures qui ont fait vibrer son âme ardente. Car ces deux saints ont un tempérament semblable, et le saint espagnol peut dire du saint italien ce qu'il dit de lui-même : « L'âme enamourée est une âme tendre, douce, humble et patiente ».

Il fallait présenter saint Jean de la Croix dans son cadre. C'est ce qu'a fait le P. Bruno ; avec discrétion d'ailleurs. Et il l'en faut louer.

Son ouvrage, hâtons-nous de le dire, est, dans son objectivité, grâce à une documentation nouvelle et sûre, un plaidoyer énergique en faveur de l'esprit *térésien*. Non pas que l'auteur ait voulu plaider, mais son impartialité même est une force et son livre monte ce qu'a coûté de sainteté héroïque, la réalisation de l'idéal conçu par sainte Thérèse et pleinement compris par saint Jean de la Croix ; et, ajoutons, par quelques âmes d'élite, telle Anne de Jésus. A ce titre, ce livre est un miroir pour tout l'Ordre.

Car il y a un esprit spécifiquement *térésien*. Le Carmel n'est même que cela. Entendons-nous. Le Carmel est bien antérieur à sainte Thérèse ; Elie reste, aux yeux des Carmes fervents, le Père ; mais la conception du Carmel introduite dans l'Eglise renouvelée par le Concile de Trente est la conception *térésienne*. Celle-ci d'ailleurs, remontant le courant des mitigations, ne fait que retourner aux sources primitives en adaptant à des temps moins robustes les temps héroïques.

Cette conception du Carmel se caractérise par le sens de la mesure, comme l'esprit même de Thérèse. Elle exige une grande austérité

(1) P. FR. BRUNO DE J. H. *Saint Jean de la Croix*, préface de Jacques Maritain avec vingt et une gravures hors-texte et un fac-similé. 482 pp. Paris, Ploeg.

et certes la nature doit fournir *tout* ce qu'elle peut, le Carmel n'étant pas un Ordre de demi-mesures ; mais, non point *plus* qu'elle ne peut ; car il s'agit bien moins ici de mâter le corps que de dilater l'esprit. Aussi, point de rigorisme étroit, car par là l'esprit *térésien* entrerait immédiatement dans une phase de cristallisation. Le but primaire du Carmel est la contemplation. Mais non une contemplation si exclusive qu'elle s'écarterait systématiquement de toute action. La contemplation carmélitaine telle que la conçoit sainte Thérèse est essentiellement apostolique et non point purement érémitique. Formule de vie religieuse très complète tout en étant strictement une.

Saint Jean de la Croix a-t-il pris et compris cet esprit ? N'est-il pas d'une part l'ascète impitoyable, exigeant de la nature *plus* qu'elle ne peut fournir et d'autre part, l'ermitte strictement contemplatif, s'écarter volontairement de l'action ? Que de phrases ne pourrait-on citer à l'appui de cette double thèse : et notamment celle du Cantique : qu'un seul acte de pur amour fait plus pour l'Eglise et procure plus de gloire à Dieu que toutes les œuvres d'apostolat réunies. (*Cant. Spir. C.*)

Il semble donc qu'entre l'esprit *térésien* et saint Jean de la Croix il y ait des nuances, sinon de réelles divergences. Cela se disait du temps de sainte Thérèse, dit le P. André de l'Incarnation (cité en note p. 133) et Baruzi a réédité cette théorie. Une bonne fois le P. Bruno en fait justice.

Saint Jean de la Croix n'est pas du tout un paroxyste, mais au contraire, de la trempe de Thérèse, un être de juste milieu. Jamais cela n'avait été aussi péremptoirement démontré. Nous verrons en effet Jean de la Croix en possession d'un idéal qui à ses yeux est clair, très douloureusement aux prises, au cours de sa vie, avec les tendances outrancières de la Réforme. Constamment compromis par des maladrotes, excès de zèle de débutants, exagérations d'incompétents, humeurs de personnages qui se préoccupent d'eux-mêmes bien plus que de l'avenir de l'Ordre, précipitations d'imprudents, prudences de timorés, il fallait que cet idéal fut bien solidement ancré dans un esprit pour ne pas se le laisser arracher pièce par pièce. Ce sera le P. Antonio qui, dès le début, introduit ou garde des usages qui ne cadrent pas avec la ferveur « primitive » et l'esprit de la Mère fondatrice ; ce sera Gratien qui tendra, avec sa facilité trop peu surnaturelle, vers une action trop indépendante ; ce seront d'autre part les « fervents » qui feront les ermites farouches ; ce sera Doria, impétueux et rigoriste, d'autant plus redoutable qu'il a en mains tous les pouvoirs qui peuvent surnaturellement faire dévier une âme. Jean de la Croix n'incline ni à droite, ni à gauche ; il marche droit vers un idéal certain, invariable ; il souffre pour cela des choses atroces, et « dût-il lui en coûter mille morts, il ne revient jamais en arrière ». Or cet idéal est exactement celui que la Mère Thérèse lui a présenté un jour de septembre 1567, chez Blaise de Medina. Pour ce programme-là lui, l'homme à la volonté inflexible, qui ne faisait toutes choses qu'avec une conscience très nette du mieux, il a abandonné son premier idéal de vie cartusienne. Il laissera plus tard bien d'autres choses encore, il laissera, après ce premier acte, son honneur, sa santé, sa vie, ou selon sa propre expression « sa peau pour le Christ ». Aussi ne peut-on pas douter un seul instant que Maritain n'exprime la vérité en disant : « C'est Jean de la Croix qui sans aucun doute a le mieux compris et réalisé la pensée de sainte Thérèse, disons mieux, le dessein de l'Esprit de Dieu en Thérèse. Lui seul a su aller jusqu'au bout ».

Or cet esprit *térésien* était destiné à tout l'Ordre. La Réformatrice le veut clairement et les Constitutions préparées pour les Carmes conformément à la patente signée par le P. Rubeo, le 16 août 1567, sont calquées sur celles des moniales. Le Maître général aussi bien que la Mère Fondatrice veulent que « non seulement

le même esprit, mais autant que possible la même observance règnent dans les maisons des Frères et des Sœurs » (p. 80).

Saint Jean de la Croix l'entendait bien ainsi, et lorsque à la fin de sa vie il écrit *Filii Matris meae pugnauerunt contra me* il ne croit pas que c'est lui qui s'est écarté de l'esprit de sa Mère. A ce moment pourtant souffle dans l'Ordre un ouragan de contradiction. Ceux qui ne veulent ni de l'apostolat à outrance ni de l'éremitisme exclusif mais simplement rester fidèles au programme initial de la Mère Tèreise « sont livrés pieds et poings liés à l'injustice » (p. 348). Jean de la Croix est de ce nombre.

\* \* \*

Si les faits ne plaiaient déjà assez haut par eux-mêmes, la doctrine de saint Jean de la Croix serait suffisamment éloquente pour montrer qu'entre son esprit et celui de la Mère Tèreise il ne saurait y avoir aucune divergence. Les écrits de saint Jean de la Croix sont l'expression du plus pur esprit de la réforme tèreisienne. Ils sont le code doctrinal de cette réforme : Sainte Tèreise expose sa propre âme, une âme qui a vécu un esprit déterminé, elle ne fait de doctrine peut-on dire qu'en passant et qu'à propos ou au travers de sa propre âme; mais la vraie doctrine de la réforme tèreisienne c'est en saint Jean de la Croix qu'il la faut trouver. Il n'y a pas une ligne de ses œuvres à laquelle la Mère Tèreise n'aurait souscrit, elle qui les vécut peut-on dire avant la lettre.

Cette doctrine, le P. Bruno nous en fait toucher les secrets, les sources intellectuelles et surtout les sources surnaturelles. Son chapitre : « le Docteur de los Martyres », est sous ce rapport extrêmement solide. Il dégage nettement le mysticisme de saint Jean de la Croix et nous en dévoile avec clarté la portée. Ce que le Docteur propose à notre recherche, ce n'est point une découverte intellectuelle, un système créé par lui. On l'a insinué, on l'a même osé prétendre; il en résulterait que la contemplation, pourrait n'être traitée que comme une pure synthèse cérébrale, une « expérience » intellectuelle, relevant de l'analyse philosophique. « C'est là, dit justement le P. Bruno, un idéalisme stérile, radicalement irréligieux et amoral. L'attitude des saints est tout autre. Leur contemplation a pour cause l'amour et l'amour surnaturel de charité. Leur objet n'est certes pas l'Un métaphysique auquel aboutissent monistes et panthéistes. Ils n'ont cure les saints, de « retour vers un monde substantiellement pénétré ». Leur objet : c'est le Dieu en Trois Personnes de la foi théologique » (p. 276), en d'autres mots non une entité philosophique, mais l'Un subsistant et vivant.

Saint Jean se sert de la philosophie scholastique comme d'un instrument sûr, comme un écrivain idoine à sa pensée; mais il serait excessif de croire que celle-ci est déterminée par celle-là. Il la domine comme il convient que le Maître domine sa servante et lui commande.

Il faut vraiment partir d'un système préconçu pour se forger l'idée d'un saint Jean de la Croix en proie à un besoin d'émancipation intellectuelle et se libérant graduellement du mode traditionnel pour aboutir à une personnalité qui dominerait de haut la tradition catholique. S'il y eut un drame de Salamanque comme le veut Baruzi, il eut pour objet non un besoin torturant d'émancipation intellectuelle mais, et ceci est réel, un désir violent de vie contemplative solitaire.

Saint Jean de la Croix est essentiellement surnaturel; sa synthèse mystique est spécifiquement catholique. Tout y tend à développer la vie de foi. Ce n'est point l'intelligence aimant à se délecter dans un système raffiné qui y trouve son compte. Car ce n'est point la contemplation en soi qu'il propose comme terme à nos efforts, celle dont saint François de Sales dit que « si elle est plus belle que bonne », elle ne vaut rien. Son but, c'est l'union par

l'amour, avec toutes les exigences de l'amour. Pour lui, la contemplation n'est qu'une attitude d'âme, la plus favorable à l'union.

Aussi insisterait-il sur le chemin de la foi « nue » au détriment des charismes palpables et sensibles qui sont des nids d'illusion, et dont les mysticismes naturels ou diaboliques aiment à se parer.

Et ici l'auteur montre de façon magistrale que l'illuminisme espagnol du XVI<sup>e</sup> siècle n'eut pas d'ennemi plus déclaré que saint Jean de la Croix. Sa doctrine tout comme celle de sainte Tèreise est exactement le contrepied des propositions des Alumbrados et ce fut précisément le mérite de ces deux Maîtres du Carmel de pourchasser jusque dans ses derniers retranchements le mysticisme de sensibilité.

La mystique catholique dans les œuvres de saint Jean de la Croix affirme ses positions avec une netteté qu'elle n'a jamais atteinte contre toute autre mystique surtout contre la mystique musulmane dont l'illuminisme espagnol, comme nous le démontre le P. Bruno, est largement tributaire. A relire la *Montée du Carmel* et la *Nuit obscure* dans ce sens on y retrouve une critique systématique de l'illuminisme et ce passage, qui prend sa documentation chez l'éminent érudit espagnol Asin Palacios, est des plus intéressants.

Ici encore Jean de la Croix s'affirme comme un être de juste milieu : entre l'intellectualisme pur et les déviations de la mystique du sensible, il présente une doctrine hiérarchique et traditionnelle et néanmoins personnelle où la foi éclairait la raison retient la sensibilité dans les limites de l'amour surnaturel.

Ce qui fait la solidité de l'ouvrage du P. Bruno, et le rend définitif, c'est son objectivité parfaite, soutenue comme nous l'avons dit par une documentation irréfutable : car le P. Bruno a puisé aux sources premières des archives carmélitaines et à des sources inédites. Pour un Carme, il y avait dans cette biographie des choses bien pénibles à dire. Mais l'auteur dès son *Avant-propos* fait courageusement sienne cette parole de Léon XIII « La première loi de l'Histoire est de ne pas oser mentir; le second, de ne pas craindre de dire vrai ». Il a tenu parole et pour la première fois, peut-être, nous possédons grâce à lui un portrait exact et non déformé de saint Jean de la Croix.

Nous avons dit les courants divergents qui se manifestèrent dans la Réforme tèreisienne dès l'origine. Il n'y eut d'ailleurs peut-être pas de maladresse que l'on ne commît pour compromettre l'œuvre de la Fondatrice. Saint Jean, par son esprit de mesure, sut constamment se tenir à l'écart des excès. Gratien, à cause de l'affection que lui portait sainte Tèreise reste sympathique et Maritain l'appelle encore dans sa préface « le pauvre Gratien ». Saint Jean de la Croix l'aimait aussi. Mais le P. Bruno ne pouvait pas pour ses dons naturels lui passer ses erreurs puisque Jean de la Croix lui-même les condamne. Quant à sainte Tèreise, pour elle, il est le fils de son cœur, elle n'avait pas manqué de voir les lacunes de Gratien. Mais de son vivant, elle sut les amoindrir et même les combler dans une certaine mesure. Après sa mort, Gratien n'eut plus ce frein. Il eut au contraire un facteur qui exaspéra ses défauts dans le rigorisme trop humain de Doria. Ces deux tempéraments s'excluaient : l'un facile, porté au sensible, aimant l'extraordinaire, l'autre rigide, impitoyable, formaliste; ils provoquent par là, du fait de leur tempérament, d'irréparables erreurs et lorsqu'ils s'affrontent, des déchirures dans l'œuvre. Mais la sévérité du P. Bruno est, comme il convient, plus forte que Doria et c'est d'un trait incisif qu'il le campe en cette phrase : « Hélas! l'ancien banquier de Séville, auteur d'un traité sur les changes, est un administrateur qui entreprend de gérer la Réforme tèreisienne » ! (p. 310) En effet — et il faut retenir ceci — l'élection de Doria fut une catastrophe pour l'œuvre tèreisienne, et si l'on pouvait parler de déviation — le P. Bruno ne prononce pas ce mot

— ce serait au chapitre de Madrid, en 1588 et à « la Maquina de la Consulta » qu'il faudrait la faire remonter.

De tout ceci, il ressort deux choses en clair sur tout ce fonds assez agité des débuts de la Réforme carmélitaine :

1<sup>o</sup> Saint Jean de la Croix, ayant parfaitement pris et compris l'esprit de la Mère Térèse, présente dans ses œuvres la plus parfaite expression doctrinale de l'esprit térézien.

2<sup>o</sup> Saint Jean de la Croix, ayant conçu très nettement cet idéal et exclusivement guidé par son esprit surnaturel, est un être souverainement indépendant à l'égard de toute autre tendance.

\* \* \*

Mentionnons, avant de terminer, quelques problèmes de détail, que cet excellent ouvrage solutionne définitivement.

On ne peut plus mettre en doute que saint Jean fut chronologiquement le premier des Déchaux de la Réforme et qu'il entreprit celle-ci sur les instructions directes de sainte Térèse et en concordance parfaite d'idées avec elle. L'on voit très clairement que le P. Antoine n'avait point cette concordance parfaite et que le saint éprouva, dès le début, le besoin de mettre une fois pour toutes, l'idéal térézien bien au point dans sa propre âme.

Le P. Bruno établit également, de façon aussi précise que le sujet le comporte, que le P. Jean de la Croix reçut, dès Tolède, la faveur du mariage spirituel.

Mais comment expliquer alors qu'il subit encore à Ségovie et même à Ubeda, les défaillances de l'absorption intérieure à tel degré qu'on le voyait se blesser les poings contre les murs pour y échapper. Problème délicat car, d'après saint Jean de la Croix lui-même, chez ceux qui ont subi la seconde nuit, c'est-à-dire la purification de l'esprit, il n'est plus question de ravissements, ni de tourments physiques. La suspension ou l'aliénation des sens est en effet une faiblesse devant l'impétuosité de l'esprit.

Il faut introduire ici, avec sainte Térèse d'ailleurs, une distinction. Les extases de suspension proprement dites, ou si l'on préfère ce terme profane, les pâmoisons d'amour ou défaillances de la sensibilité ne subsistent plus après le mariage spirituel; mais il reste que la communication de la gloire et le poids de l'immense grandeur pressentie ne cessent d'écraser la pauvre créature humaine surtout si elle est de complexion délicate : de là des étonnements, des concentrations, un débordement de la jubilation et de la dilatation de l'âme sur tout le corps qui produisent ce que saint Jean appelle : « *arrobamiento de amor* », des ravissements d'amour.

Or devant de telles invasions de l'esprit, Jean, vers la fin de sa vie, est très peu résistant, il est usé avant l'âge par les privations et les souffrances et son système nerveux, d'une extrême délicatesse, devait certainement prévenir de si écrasantes faveurs d'une réaction d'angoisse. De là ses efforts pour y échapper.

Le P. Bruno nous parle également d'une manière décisive des relations entre saint Jean de la Croix et Anne de Jésus. Quoiqu'on en ait écrit, ces deux âmes de premier plan restèrent toujours fermement unies : elles se touchèrent par l'intelligence, c'est-à-dire par leur compréhension parfaite du commun idéal térézien (ce furent celles qui le comprirent assurément le mieux), elles se touchèrent plus intimement encore par l'esprit, dans la communion aux mêmes souffrances purificatrices. Presque identifiées l'une à l'autre, leurs vies furent si intimement mêlées dans le Christ qu'il eût été difficile à l'une de ces deux âmes de parler des grâces, faveurs spirituelles et vertus de l'autre sans dévoiler tout le secret de sa propre vie intérieure. C'est ce qui explique l'étrange silence d'Anne de Jésus au procès de béatification de saint Jean de la Croix.

Au cours de sa biographie, le P. Bruno est amené à parler de choses assez pénibles et il craint — à bon droit — malgré son grand amour de la vérité, ou peut-être à cause de lui, de scandaliser ses lecteurs : « Toi qui lis ce drame ne te scandalises pas. Le Saint du Carmel t'en prie » (p. 340).

Est-ce bien ce sentiment qui l'a poussé à diminuer autant que possible l'horreur du cachot de Tolède? Il fallait certes éviter de la dramatiser. Mais fallait-il tâcher d'expliquer la conduite des mitigés dans leur persécution au point de faire soupçonner saint Jean de la Croix lui-même de forcer un peu la note? Car saint Jean, parlant de sa réclusion et de la mauvaise alimentation qu'il y reçut, dit qu'en voyant venir cette nourriture, il avait l'impression qu'on voulait l'empoisonner. C'était là, dit le P. Bruno, une simple tentation du démon « l'incitant à croire qu'on voulait le faire mourir (p. 175). » Je crois, pour ma part, que c'était bien plus qu'une simple tentation de calomnie et que saint Jean avait de fort bonnes raisons de croire qu'en réalité, les Déchaux avaient le désir de le supprimer.

Tenons d'abord compte des mœurs du temps. Rappelons-nous ensuite que la Mère Térèse avait la même crainte pour le Père Gracien et que, loin de repousser l'idée comme une tentation de calomnie, elle suspendait au cou de Gratien un petit sachet renfermant un contre-poison lorsqu'il allait en visite canonique « chez les Pères » : et qu'elle le met en garde dans ses lettres non pas une fois, mais plusieurs fois. Écoutons enfin saint Jean de la Croix lui-même, si sobre de détails cependant sur sa réclusion et l'indigne conduite des Mitigés : « Sa nourriture était ainsi préparée, dit Inocencio de Saint-Andrés, que je l'ai entendu dire que *plusieurs fois* il comprenait que la mort lui venait avec elle; et qu'il reconnaissait cela à de nombreux indices »; ce n'est donc pas une seule fois que le saint s'en est aperçu, mais *muchas veces*, et non pas seulement parce que le poisson était gâté, ce qui en effet est très naturel à Tolède! mais à *muchos indicios* » (cf. *Notes* : C. XIII, 70, p. 408).

Le P. Bruno prend donc une peine bien inutile pour nous faire admettre qu'il croit ces bons religieux incapables d'un tel forfait et que le pauvre Jean de la Croix a été l'objet d'une tentation du Malin. Mieux vaudrait supposer qu'il a été miraculeusement préservé de l'empoisonnement!

Si nous avons dit tout le bien que nous pensons de cet ouvrage et de son auteur, nous ne ménagerons pas nos critiques à l'éditeur. Celui-ci s'appela-t-il Plon, ne s'est manifestement pas douté de la valeur de l'œuvre qu'il éditait et, en bon commerçant, a visé à ménager ses bénéficiaires. C'est ce qui l'a poussé, par économie de main-d'œuvre, à forcer l'auteur à rejeter toutes ses notes à la fin du volume. Ce système se pratique parfois et il a ses avantages lorsqu'il est présenté avec intelligence. Tel qu'il a été pratiqué par Plon, il constitue tout simplement un manque de respect pour un travail de cette valeur et pour le lecteur que les notes d'un ouvrage aussi bien documenté intéressent, un supplice. Dans ces notes, qui occupent à peu près un quart du volume, aucun titre de chapitre, si bien qu'à chaque consultation le lecteur doit se livrer à de laborieuses recherches pour savoir où il se trouve. Nous ne dirons rien du papier et de l'impression.

Hélas! les éditeurs trop souvent soucieux de ne pas se laisser manger par les salaires des *manuels* sacrifient parfois les *intellectuels*, généralement non syndiqués, à leurs préoccupations mercantiles.

Abbé RODOLPHE HOORNAERT.

Salle PATRIA, rue du Marais, BRUXELLES

# CONFÉRENCES CARDINAL MERCIER

DOUZIÈME ANNÉE

**Prendront la parole cet hiver :**

- 18 novembre, Le R. P. SANSON, de l'Oratoire : *Femme, qu'attend de toi le monde moderne?*  
2 décembre, M. P. BOUCHARDON, conseiller à la Cour de cassation de Paris : *Une grande empoisonneuse, Mme Lafarge.*  
16 décembre, M. ABEL BONNARD : *En Chine!*...  
23 décembre, Le comte de SAINT-AULAIRE, ambassadeur de France : *Richelieu.*  
30 décembre, M. LOUIS MARIN, député de Nancy, ancien ministre : *Le vrai danger en Allemagne.*  
6 janvier, une lecture de M. JACQUES COPEAU.  
13 janvier, M. GUY de POURTALÈS : *Chopin*, avec le concours du maître-pianiste CIAMPI.  
Cette conférence audition durant environ deux heures un quart, commencera à 4 heures.  
20 janvier, une lecture de M. JACQUES COPEAU.  
27 janvier, Le R. P. SANSON : *La réponse du Christ à l'appel des « Enfants du Siècle », I.*  
3 février, Le R. P. SANSON : *La réponse du Christ à l'appel des « Enfants du Siècle », II.*  
10 février, Le R. P. SANSON : *La réponse du Christ à l'appel des « Enfants du Siècle », III.*  
17 février, M. ANDRÉ CHAUMEIX, de l'Académie française : .....  
24 février, M. ANDRÉ BELLESSERT : *Un grand dramaturge contemporain : François de Curel.*  
3 mars, S. G. Mgr GRENTE, évêque du Mans : *Le curé d'Ars.*  
17 mars, Le comte APPONYI : *Pour la Hongrie!*...

La première conférence sera donnée le mardi 18 novembre, à 5 heures, par le R. P. SANSON.

Sujet : **Femme, qu'attend de toi le monde moderne?**

Le R. P. Sanson a bien voulu accepter de répéter cette conférence le lendemain, mercredi 19 courant, à 8 h. 1/2 du soir.

PRIX DES PLACES : 20, 15 et 10 FRANCS.

Prix de l'abonnement à la série des quinze conférences :

Fauteuils et baignoires : 175 francs; parquets, balcons de face et 1<sup>er</sup> rang de côté : 150 francs,  
balcons 2<sup>e</sup> série estrade : 125 francs

La location des places se fait comme l'année dernière, par les soins de la Maison F. LAUWERYNS, 36, TREURENBERG, tous les jours (dimanches et fêtes exceptés), de 9 1/2 à 12 heures et de 2 1/2 à 5 heures.

Les conférences paraîtront dans LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS

Secrétariat des conférences : à LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS  
57, RUE ROYALE, TÉL. 17.20.50

## Impératrice d'Autriche<sup>(1)</sup>

Si agréable que fût la vie à deux dans un pays perdu, il fallut bien, au bout d'un an, s'installer pour quelques semaines sous un ciel meilleur. C'est à la villa Wartholz, dans cette même demeure voisine de Reichenau qui les avait abrités au soir de leurs noces, que la jeune archiduchesse vint faire ses premières couches. Le 20 novembre 1912, elle mettait au monde un fils qu'on appela François-Joseph-Othon. La belle carrière maternelle de cette princesse commençait. Quand on visite aujourd'hui la maison claire où est né l'archiduc Othon, on remarque des grillages à certaines fenêtres. Ainsi le palais où l'empereur et l'impératrice d'Autriche vécut une grande partie de leur règne apparaît d'abord comme une maison d'enfants. De la terrasse commandée par sa chambre, la Souveraine dominait une pelouse entourée de grands arbres. En 1916, en 1917, les petits archiducs Othon, Robert, Félix, et leur sœur Adélaïde jouaient sur cette herbe, au bout de laquelle une pièce d'eau les eût attirés et happés, si autour de ce royaume des cygnes et des canards, on n'avait mis aussi un grillage. Dans la villa, comme en toute demeure patriarcale bien comprise, le haut des escaliers était fermé par des portillons blancs. Et quand la noble habitation fut récemment bouleversée pour sa destination nouvelle, on retrouva quatre baignoires de bébés, et, sur un tableau écrit de la main d'une auguste maman, des recommandations très précises, en langue française, pour que les trois petits archiducs et leur sœur prissent le bain à heure fixe et chacun à son tour.

Le ménage ne quitta définitivement Colomea que vers l'époque de la naissance de la petite Adélaïde. Cette enfant vint au monde le 3 janvier 1914. Charles venait enfin d'être nommé commandant dans un régiment d'infanterie de Vienne, le 39<sup>e</sup>. Il occupa quelque temps le château de Hertzendorf, à Penzing, dans le XIII<sup>e</sup> arrondissement. Cette ravissante demeure, elle aussi, a été mise après la guerre en location. Il est vrai qu'on a fait mieux. Le visiteur peut voir aujourd'hui, à Schenbrunn même, se balançant aux fenêtres du palais impérial, face au plus beau parc du monde après Versailles, les cages à serins, les pots de géranium et la lessive d'une nuée de petits locataires municipaux.

Quand vint l'été, l'archiduc Charles profita d'une permission pour s'en aller avec les siens chercher de l'air et du repos à la villa de Reichenau. C'est là que, le 28 juin, la nouvelle du drame de Serajevo tomba sur lui comme une catastrophe.

L'assassinat de François-Ferdinand a été à l'origine du plus grand fléau qui se soit jamais abattu sur le misérable troupeau des hommes. L'archiduc Charles, sensible par tempérament au malheur public d'abord, et d'autant plus que le destin le rapprochait tout à coup du pouvoir et de ses responsabilités, ressentit ce jour-là, dans l'ordre privé aussi, une douleur sincère.

Son oncle Franz-Ferdinand n'était pas commode. Mais ce violent, comme beaucoup de ses pareils, était simple et juste. Tuteur de ses neveux, Charles et Maximilien, il les eût, par tempérament, dressés militairement; en fait, il s'en désintéressa quelque peu, sans doute parce qu'il ne considéra jamais, au fond de son cœur, que Charles lui succéderait. De caractère entier, travailleur forcené, mais n'aimant point qu'on le dérangeât, il était impitoyable pour les intrus, et des quantités de gens, dès lors, le détestaient. Le jeune Charles était très populaire; lui, pas du tout. C'était le point de friction entre ces deux hommes. Le neveu, à force de tact, arrangeait les choses.

Entre la charmante femme de ce bourru et le ménage de Charles, les rapports étaient excellents. La comtesse Chotek, grande, agréable, intelligente, avait du charme, du savoir-faire, du cœur. Elle fut une admirable mère de famille, une épouse parfaite. Elle est morte bravement pour s'être dressée entre son mari et l'assassin. Il est dommage que les journaux aient publié d'elle à ce moment des portraits affreux. La guerre venant, on a seulement gardé de la pauvre femme, au fond de sa calèche, le souvenir d'une personne un peu lourde, avec un chapeau rond.

François-Ferdinand laissait à son neveu une succession écrasante. La politique autrichienne était, alors comme toujours, commandée par une double nécessité, d'ordre intérieur et extérieur. A l'inté-

rieur, l'archiduc-héritier avait envisagé sa tâche d'une façon courageuse, originale et discutable. Son intention était de transformer la Double Monarchie, dans les six mois de son accession au trône, en une sorte de gigantesque union de nations libres. L'indépendance, aujourd'hui réalisée, de la Bohême, de la Yougoslavie, de la Pologne, il aurait essayé de la donner spontanément à ces peuples, unis seulement par une commune allégeance aux Habsbourg, Vienne, dont c'était le rôle séculaire de fédérer des races diverses, s'était, depuis Sadowa, détournée de ce haut devoir, en se faisant serve du vainqueur allemand. Car ce n'est pas vers le roi de Prusse que les gens de Prague, de Cracovie, d'Agram, tournaient d'instinct leurs regards; on l'a bien vu depuis, c'était vers Paris. En se livrant à l'Allemagne, François-Joseph, non seulement les heurtait tous, mais il se condamnait à faire lui-même un travail de discorde intérieure, que Berlin, pour briser le bloc danubien, lui suggérait méthodiquement. A l'école de son oncle François-Ferdinand, qui blâmait formellement cette politique du vieil empereur, le jeune archiduc Charles avait appris à aimer tous les peuples de l'empire, à parler leurs langues, à respecter leurs aspirations. Nous verrons que, lui aussi, entendait leur donner ce qu'en 1918 ils ont pris tout seuls — mais avec la force en plus, sans laquelle, aux côtés de l'Allemagne, on ne peut pas vivre.

Dans l'ordre extérieur, toute politique autrichienne raisonnable est nécessairement commandée par une tradition romane et non germanique. De cela, François-Ferdinand n'avait cure. Car, s'il était fervent Autrichien d'abord, et, de ce fait, hostile à l'intrusion allemande, son tempérament puissant et bourru l'apparentait avec ses voisins du Nord plus qu'avec nous. On oublie toujours le rôle prépondérant des sentiments dans les grandes affaires humaines. L'homme sert ses intérêts; mais il obéit aussi à des impulsions. Berlin exerçait, exercera toujours sur certaines natures, une attraction souveraine. Beaucoup de gens aiment la force des autres; ce sont des femmes qui veulent qu'on les batte; ou des êtres vigoureux qu'excite le son du fifre et qui oublient tout, tradition, intérêt, honneur, pour emboîter le pas au régiment prussien qui passe. On ne saura jamais au juste à quel mobile eût cédé François-Ferdinand en présence d'un cas de guerre comme celui que, justement, suscita sa mort. Il avait réussi à imposer à François-Joseph la nomination d'un chef d'état-major général ostensiblement inféodé au clan allemand, Conrad von Hertzendorf. Sans doute ce soldat devait-il demeurer étranger par profession à toute politique, allemande ou autre; on lui demanderait seulement de faire une guerre à l'allemande, c'est-à-dire âpre et rondement conduite. En fait, on choisit ses serviteurs à son image. Ce jour-là, François-Ferdinand avait renforcé la politique pro-germaine du vieil Empereur. On lit dans les mémoires de ce Conrad de Hertzendorf les lignes curieuses que voici : « Au cours des nombreuses occasions où je discutai avec l'Archiduc la nécessité d'une action décisive contre la Serbie, il m'écouta avec une vive attention; mais je ne parvins jamais à sentir que lui, dans son cœur, désirait la guerre, que, moi, je voulais. Il examinait avec moi tout ce que nécessitait la préparation de la guerre, il en discutait même les détails d'exécution; mais je sentais qu'il n'en aimait pas la perspective ». De ce texte, il résulte que le chef d'état-major de la Double Monarchie « voulait » la guerre contre la Serbie, avec son corollaire, la guerre européenne. François-Ferdinand ne désirait pas ce malheur, mais il s'accordait naturellement, parce que son humeur était ainsi faite, avec ceux qui, lui parti, allumeraient l'incendie.

L'humeur de Charles était tout autre. Quoique fils d'Allemande, l'archiduchesse Marie-Josèphe, sa mère, étant une princesse de Saxe, il était foncièrement Viennois. Tout Français qui a visité la grande capitale danubienne avant ou depuis la guerre, sentira ce que je veux dire ainsi. Il n'y a pas de cité au monde qui soit moins germanique; c'est le pays de la souriante liberté, des mœurs douces, de la vie agréable, de la valse légère. Nullé part la France et les Français ne sont l'objet d'une plus franche sympathie; et, ce qui est plein de sens et de conséquences, nulle part notre langue n'est aussi connue ni mieux parlée.

Charles et Zita prirent part au deuil de la Cour. Le comte Sforza raconte que, sur le cercueil de Sophie Chotek, on avait déposé une paire de gants blancs et un éventail, insignes de son rang de dame d'honneur. « Les Archiduchesses, ajoute-t-il, apprécieraient fort que, morte, la pauvre femme fût de nouveau mise à sa place. »

De telles façons inspiraient-elles de l'horreur à Charles et à Zita ?

(1) M. Antoine Redier publiera, à la fin de ce mois, une vie de S.M. l'Impératrice Zita dont il a la grande amabilité de nous communiquer ce chapitre.

Ils coururent, en tout cas, finir à Reichenau leur permission et s'y recueillir quelques jours avant d'entrer, à leur poste redoutable, dans la vie de Cour, toute remplie d'embûches mondaines et politiques.

Car la situation avait cruellement changé depuis ce bal de 1910, où le ministre d'Érenthal, d'accord avec François-Joseph, avait publiquement brimé l'ambassadeur d'Allemagne. C'était maintenant le clan des amis du roi de Prusse qui faisait la loi à Vienne et dans tout l'empire, et par la faute de la France, faute inexpiable.

La campagne de rapprochement entre l'Autriche-Hongrie et l'Entente, suscitée par Édouard VII, suivie méthodiquement par les ambassadeurs de France et d'Angleterre et par le ministre des Affaires étrangères de la Double Monarchie, n'avait pas seulement abouti aux escarmouches que j'ai pris plaisir à raconter. M. Philippe Crozier, dans ses émouvants articles de la *Revue de France*, révèle que M. d'Érenthal, n'ayant plus « aucun doute sur l'orientation vers la guerre des dispositions jusque-là flottantes de Guillaume II », s'était à la fin décidé à « chercher des garanties pour la paix dans un rapprochement plus marqué et définitif avec l'Entente, par l'intermédiaire de la France », et que, « le moment lui paraissant venu de donner la solidité d'un accord concret » à cette politique, il s'en ouvrit à notre ambassadeur et commit « l'imprudence volontaire » de lui remettre « une note confidentielle, trace matérielle de leur entretien ». Cette note prévoyait une entente économique en Orient et dans l'Afrique du Nord. Dans la conversation, le ministre de François-Joseph avait même dit : *alliance au Maroc*. « Nous nous plaignons à constater, était-il écrit dans ce document, que des intérêts communs de grande importance justifient les relations parfaites qui existent entre la France et l'Autriche. Ce sont, à vrai dire, les propres intérêts de la paix et de la concorde parmi les Puissances. » En confiant cet écrit précieux au représentant de la France, le baron d'Érenthal jugea opportun de lui rappeler furtivement que les accords de la Triple Alliance arrivaient à échéance un an plus tard...

Et voilà comme un jour nous avons, en dormant, failli gagner à tout jamais la paix, la grande, et sans une goutte de sang.

Malheureusement, les ministres français sont instables. M. de Selves, qui dirigeait alors notre département des Affaires étrangères, lut la note et s'en réjouit. Il s'appretait à y répondre, quand, sur une intervention de M. Clemenceau, au sujet des accords franco-allemands après Agadir, il donna sa démission.

Peu après M. d'Érenthal mourait, puis M. Crozier se retirait lui-même. Et l'on revenait, par ordre, aux vieilles coutumes.

Car, depuis le milieu du dernier siècle, la France ne s'occupait guère de cet empire lointain, qui ne la gênait nulle part. Il est très humain de considérer avec désinvolture des gens qui ne vous créent point d'embarras. Notre diplomatie se remit en sommeil : se reposer à Vienne est si doux. On donnait de bons dîners. On chassait chez quelques barons, chez quelques grands Juifs. On allait, bien entendu, à l'Opéra ; car nous étions toujours représentés par des diplomates avisés, et ces messieurs n'ignoraient pas que la musique en ce pays est charmante.

À l'heure où Charles devenait le successeur immédiat et prochain de François-Joseph, il n'y avait plus d'influence française en Autriche. Et le clan allemand, dont l'insolence se fût peut-être à la fin brisée contre le patriotisme vigoureux de François-Ferdinand, se livra, ce prince mort, aux pires débordements. Avec effroi, Charles et Zita comprirent que la guerre était inévitable. Suspects à la cohue de gens excités qui manœuvraient un monarque fatigué, ils se sentaient sans pouvoir pour empêcher la catastrophe. Un jour, au plus fort de la tempête, on passerait la barre au nouvel Empereur. Que ses mains fussent libres alors, ils jugèrent tous deux que cela seul importait. Ce fléau, déchainé loin d'eux, hors d'eux, contre eux, Charles pourrait, à l'heure fixée par le destin, se mettre au travers de sa route, en honnête homme et en justicier.

Ils se retirèrent donc à Reichenau. Là, dans un coin caché du parc, au milieu des sapins, on peut voir encore aujourd'hui un petit chalet de bois, sorte de cabane de Robinson, vigoureusement charpentée, composée d'une bonne chambre et d'une terrasse couverte. Charles, au temps de sa jeunesse, avait construit lui-même cette maisonnette. Il est d'usage, chez les Habsbourg, de donner à chaque garçon un métier manuel. Ainsi, en France, Louis XVI faisait-il de la serrurerie. L'impérial menuisier vint sans doute, dans les journées d'angoisse qui ont précédé la guerre, se réfugier avec sa compagne dans cette solitude. L'Archiduchesse

allait alors la petite Adélaïde, car cette mère a nourri un sein ses huit enfants. Sans doute aussi voisinait-on avec Schwarzwau, où la duchesse de Parme recevait alors ses deux fils aînés, Sixte et Xavier, venus de France.

Et l'on parlait à voix basse, avec terreur et colère, de ce qui se tramait entre Vienne et Berlin. Le centre des intrigues belliqueuses, c'était la demeure de l'archiduc Frédéric, bon homme, mais sans génie et trop riche. Ses douze millions de revenus lui donnaient une puissance extrême, dont usait sa femme, Isabelle, que nous connaissons bien. On était hostile dans cette maison, à cause de certains souvenirs, non seulement à Charles, mais à la mémoire de François-Ferdinand aussi. Par le gendre, la prince de Hohenlohe, qui depuis longtemps représentait la Double Monarchie auprès de Guillaume II, on se tenait en communication permanente avec les gens du Kaiser et avec ce seigneur de la guerre lui-même, qu'on invitait à de grandes chasses. François-Joseph, alors en sa résidence d'été, à Ischl, s'asseyait à son bureau dès le lever du jour, travaillait comme un fonctionnaire et perdait, à ce métier de scribe, toute capacité de concevoir et d'imposer une politique. Le personnage qui, avec Frédéric, exerçait sur lui l'action la plus directe, parce que sa charge le plaçait immédiatement auprès du souverain, c'était le prince Montenuovo, maréchal de la Cour. Celui-là était le petit-fils de Neipperg, le mari morganatique de l'impératrice des Français, Marie-Louise. Un souvenir se dressait entre cet homme et la famille de Parme. On se souvient de la petite reine d'Etrurie, que j'ai nommée dans la liste des aïeules de la princesse Zita. J'ai omis de dire que quand on rendit à cette Princesse son duché, il ne lui appartenait quelque temps, si on peut parler ainsi, qu'en nue-propriété, l'archiduchesse Marie-Louise, flanquée de son Neipperg, en devant garder la jouissance jusqu'à sa mort. Il ne faut pas oublier qu'en Autriche, nonobstant les tendances romanes, les mariages bourbonniens, les sympathies spontanées pour la France, il y a toujours eu, non seulement un fort parti pro-germain, mais une remuante équipe anti-française. Certains Viennois, notamment à la Cour, se piquent de conserver, d'ailleurs tout de travers, la tradition de Metternich, et ne veulent pas oublier le temps où Napoléon traitait sans aménité l'Europe et spécialement l'empire danubien. De même, en France, des gens d'esprit lent ou fermé demeurent attachés à la politique de Richelieu contre la Maison d'Autriche, et nous n'y pouvons rien. Dans la famille du prince Montenuovo, non seulement il était difficile qu'on aimât beaucoup l'archiduchesse Zita, mais on médisait de la France par habitude ; et l'on en venait naturellement à servir les intérêts du roi de Prusse.

D'autres aussi s'agitaient. Ainsi le comte Forgach, l'homme des menées anti-serbes ; ou le vieux président du conseil, de Kœrber, qui, dès son arrivée au pouvoir, avait attisé, pour complaire à Berlin, les conflits de nationalités ; ou des financiers juifs, qui se moquaient de la paix du monde, comme Sieghart, Montenuovo, Frédéric, peut-être aussi François-Ferdinand, avaient trouvé excellent que Charles et Zita fussent relégués après leur mariage au bout du monde. Les deux premiers, bien débarrassés au soir de Serajevo, continuèrent à apprécier que le nouvel héritier fût aux champs ; Frédéric, pendant tout le mois de juillet, fit la navette entre Vienne et Berlin ; d'autres aussi, Autrichiens, Hongrois, Allemands ; et la guerre éclata.

Alors, pour la toute jeune compagne de l'Archiduc-héritier, commença une vie nouvelle, et bien lourde. L'Empereur revint à Schönbrunn et l'y appela. Car ce vieillard ne partageait point contre elle les préventions de son entourage. Il eût d'ailleurs bien préféré qu'on ne fit pas cette guerre, qui allait ajouter encore du sang à celui dont son manteau impérial était taché. Il aimait sa petite nièce Zita, parce qu'elle était charmante ; il aimait les autres, parce que c'étaient des courtisans. Il avait voulu, en 1910, que sa petite-fille dansât chez les Français ; il entra aujourd'hui dans un bal sinistre conduit par Guillaume II. L'archiduchesse Zita vint avec ses deux enfants remplir auprès de lui ses nouveaux devoirs de maîtresse de maison. C'est là qu'elle reçut, comme toutes les autres femmes de la guerre, les lettres quotidiennes de son mari. De ce Prince, des postes où on l'envoya, des commandements qu'il exerça, je n'ai pas à parler. Quoique sa vie et son martyre soient dignes d'être contés (1), c'est sa compagne qui nous intéresse ici. Elle se trouvait tout à coup, sans lui, en plein foyer allemand.

(1) Voyez notamment sur ce prince : Baron Ch. de Werkmann dernier secrétaire de l'empereur et roi Charles. *Le Calvaire d'un Empereur*, traduit de l'allemand par Géo Bell, Payot, Paris.

Car, la guerre déchainée, le parti triomphant s'était renforcé de tous les hésitants, des faibles, des lâches, autant dire d'une cohue. Dès le lendemain de la décision fatale, la malheureuse Princesse avait vu en quel guépier son destin la jetait. Ses deux frères, surpris en Autriche par les événements, voulaient rentrer en France. L'archiduc Frédéric en tête, toute une cabale s'opposa violemment à leur départ. On trouvait spirituel de les enrôler, ou qu'on les internât. Il fallut la ferme intervention de Charles et de sa femme auprès de François-Joseph pour arracher à ce monarque débile un ordre, devant lequel la tourbe s'inclina, mais ne se tut point. Car, dans cette Cour, les langues faisaient rage. J'ai nommé déjà quelques-unes des princesses en l'affection de qui la nouvelle venue pouvait se réfugier; ces nobles femmes étaient assez nombreuses pour bien entourer la future impératrice. Mais d'autres, riches, puissantes, orgueilleuses, mauvaises; dévouées à l'invincible Allemagne et, Dieu les ayant ainsi faites, vaines à voir, s'acharnaient contre la petite fée, modeste, mais sage, et jolie, qu'une insupportable loi de famille venait de placer au-dessus d'elles.

Est-ce une bénédiction que d'être belle? Je crois que oui, si l'on est bonne et fine, si c'est une vertu qui s'ajoute aux autres. Et c'est peut-être une force, car on attire à soi l'amitié, rien qu'en se montrant. Mais on appelle aussi la haine des méchants et des laids. Il faut qu'une jolie reine, quand elle se mire, rende grâce au Seigneur, mais qu'elle ajoute : « Aidez-moi, mon Dieu. C'est bien agréable, ce don que vous m'avez fait, mais aurai-je la force de le porter? »

Tout s'éclairait pour cette jeune femme, quand une permission ramenait son mari auprès d'elle. Et puis, le temps qu'elle ne devait pas aux blessés de hôpitaux de Vienne, à qui son sourire et ses largesses apportaient de la joie, elle le donnait à ses enfants. Chaque année, un nouveau bébé lui arrivait. Le 8 février 1915, c'était un fils, Robert; le 31 mai 1916, un autre fils, Félix; tous deux nés à Schönbrunn. Elle les nourrissait elle-même le plus longtemps possible. Autour de ses genoux jouaient les plus grands, Othon, Adélaïde, personnages délicieux et remuants, sur lesquels il lui plaisait de régner, comme une maman qui n'aurait pas autre chose à faire.

Le 12 novembre 1916, elle envoyait à son mari, alors à Schessburg, en Hongrie, un télégramme chiffré. François-Joseph se mourait. Ce jour-là, Charles était en tournée dans ses régiments, où on le chercha toute la journée sans le joindre. Le soir seulement, en rentrant à son Q. G. vers 4 heures, il prit connaissance de la lourde dépêche. Il ordonna qu'on fit chauffer un train, et les quelques heures d'attente nécessaires, il alla les passer, seul, dans ses appartements. Ses confidents savent qu'il consacra ce temps à d'émouvantes et sévères méditations. Puisque c'était son destin de prendre le commandement d'un navire perdu, il suppliait Dieu de lui donner la lumière et la force.

Il ignorait alors que sa femme, qui était pour lui toute lumière et toute force, lui ferait la surprise d'accourir à sa rencontre. Il la trouva à Kagran, laissa volontiers son beau wagon impérial et la rejoignit dans sa voiture. Ils coururent ainsi côte à côte jusqu'à Schönbrunn, lui au volant. Arrivés dans les appartements privés de l'Empereur, ils jugèrent celui-ci sévèrement atteint. Très lucide, quoique se sentant perdu, le monarque décide que Charles ne retournera pas au front, mais que le ménage résidera à la villa Wartholz, car la présence soudaine de l'héritier à Vienne pourrait éclairer la population sur l'événement proche, et jeter l'alarme. L'Archiduc, pendant dix jours, fait la navette entre Reichenau et Schönbrunn. Le moribond de quatre-vingt-sept ans n'a pas quitté un instant sa table de travail. Il continue à lire des pièces, à les annoter, à donner des signatures; mais il s'éteint.

Le 21 novembre, dans l'après-midi, vers 4 heures, il dit à son valet de chambre : « J'ai encore beaucoup à faire, mais je suis trop fatigué et je n'ai plus la force de rester debout. Couchez-moi; demain, vous me réveillerez au petit jour. » On avertit l'Archiduc-héritier et sa femme, qui arrivent au palais vers 8 heures. L'Empereur dormait. L'aumônier de la Cour, Mgr Seyde, se tenait à son chevet. Ayant ouvert les yeux, le mourant fit approcher Charles et Zita et leur dit : « Mes enfants, je vous laisse une charge écrasante et je vous plains. J'aurais voulu que Dieu me gardât dix ans de plus pour que vous soit épargné ce qui vous attend. » A 9 h. 5, il exhalait son dernier souffle.

Le visage du nouvel Empereur, quand il parut dans la grande galerie de Schönbrunn pour annoncer à sa suite assemblée la

mort de François-Joseph, était amaigri et douloureux, mais plein de noblesse. De son masque pâle et de ses yeux brûlants émanait une énergie dont tous furent frappés, quelques-uns sans plaisir.

L'empereur Guillaume envoya aussitôt un télégramme de condoléances, où il disait : « Le règne de l'Empereur défunt qui, par la grâce de Dieu, a atteint la rare durée de soixante-dix-huit ans, comptera dans l'histoire de la monarchie comme un temps de bénédictions. Charles dut trouver la plaisanterie un peu lourde. Il ne jugeait pas, quant à lui, que la guerre, dernière bénédiction de ce long règne, fût une grâce de Dieu. Son premier geste, quand il eût balayé tout le haut personnel pro-allemand dont sa Cour était infestée, fut de rédiger une proclamation où il employa la formule même de l'empereur d'Allemagne, mais avec une variante : « Je veux tout faire, écrivait-il, pour bannir dans le plus bref délai les horreurs et les sacrifices de la guerre et rendre à mes peuples les bénédictions disparues de la paix! »

Il est trop tôt pour porter un jugement équitable sur François-Joseph. L'Autriche et la Hongrie ont connu sous son règne une ère d'incontestable prospérité matérielle; et les fêtes de 1930 en commémoration du centenaire de la naissance du vieil Empereur viennent de témoigner que, dans les deux pays, on s'en souvient. Mais il y a Sadowa, et l'asservissement à Berlin, et le mépris des nationalités, et la faute sanglante de 1914. Le comte Albert Apponyi, la personnalité la plus haute de la Hongrie actuelle, faisant, un jour de 1929, à Paris, une conférence en notre langue sur les malheurs de sa patrie, crut pouvoir présenter à son auditoire français un portrait indulgent de François-Joseph, quoique personnellement il n'aimât pas aveuglément ce Prince. J'ai tenu à parler ainsi, dit-il en terminant, « ne fût-ce que par horreur de certain coup de pied dont nous parle la fable, et qui est très à la mode aujourd'hui ». L'illustre homme d'Etat, au cours d'une conversation sous les beaux arbres de sa propriété voisine de Szombathely, me raconta qu'à ces mots tout son auditoire parisien s'était levé, lui faisant une longue ovation.

Nous respectons ce mort, nous aussi. Tout au plus dirai-je que la grande application de François-Joseph au travail, son souci des devoirs de sa charge, son évidente volonté de bien faire, ont été stérilisés par l'insuffisante qualité, non de son intelligence, mais de son âme. Les meilleurs raisons d'un roi sont presque toujours celles du cœur. Ce Prince administrait à sa façon, qui était sèche, la firme Autriche-Hongrie : il ne régnait pas.

En la poitrine de Charles, au contraire, une âme était enclose, impatiente de rayonner. Tout près de la sienne, l'âme de l'Impératrice resplendissait aussi. A quoi songeait-elle, cette jeune femme en prières au chevet du vieil oncle mort, tandis que son mari, nouvel Empereur, s'adressait pour la première fois en maître aux courtisans? Elle pensait à son devoir de sauver ces gens-là, et l'empire avec eux, et le monde. Il était encore possible, en effet, qu'elle sauvât tout, à cette heure poignante de sa vie. Elle le savait, et cette vision la rendait frémissante. Il faut plaindre les reines, car elles voient, entendent, jugent, sentent, et sont condamnées au silence. Pas toujours! Il est, Dieu merci, de précieux moments où elles échappent aux servitudes royales. Dans l'intimité, elles redevenaient des femmes auprès de leurs maris; là, c'est à leur tour de régner. L'impératrice Zita, à cette heure tragique, ne songe pas à gouverner l'Autriche, mais elle ajoutera son âme à celle du Prince dont elle est l'épouse. Et c'est cette âme agrandie, plus de deux fois agrandie, qui va tenter, pendant les mois terribles où nous allons entrer, de conjurer le mauvais destin de l'empire.

ANTOINE REDIER.

#### AVIS IMPORTANT

Les abonnés dont l'abonnement prend fin au 31 décembre de cette année et qui n'ont pas encore payé pour 1931, sont instamment priés de vouloir bien verser le montant de leur réabonnement — soit 75 francs, prix désormais uniforme pour tous nos abonnés — à notre compte chèque postal 48916. Ils nous éviteront par là d'inutiles frais d'encaissement. Les quittances seront mises en circulation dans une dizaine de jours.

## Les livres et la vie

## L'Auguste et le Cerf-volant

Je ne connais pas M. Brémont. Je sais seulement qu'il habite rue Chanoinesse (un nom charmant pour un humaniste et un prêtre!), qu'il fréquente certains salons où il déploie une verve malicieuse, qu'il est enfin à l'Académie le représentant du sourire comme M. Abel Hermant est celui de la médiocrité, et qu'il remplit bien son office!

Ses livres tiendraient à eux seuls deux rayons de bibliothèque. Toutes les questions s'y trouvent traitées, tous les genres y sont effleurés. Le démon mutin de sa plume l'entraîne en tant de digressions qu'un seul livre de M. Brémont contient des aperçus sur maints sujets. Historien du *Sentiment religieux en France*, apologiste de *L'Inquiétude*, critique des *Nouvelles littéraires*, essayiste dans son discours de réception à l'Académie, avocat qui ne répugne pas à plaider *Pour le Romantisme*, polémiste même et champion de la *Poésie pure*, rien d'humain ne lui semble étranger. Nous parlâmes naguère gravement de son *Prière et Poésie* et tentâmes d'en déceler les sources profondes dans Newmann et Maurice Blondel, nous allions exposer de même les thèses de son dernier livre et les discuter point par point quand un scrupule nous retint.

Faut-il traiter M. Brémont comme on traite le commun des hommes? Faut-il le juger pièces en main, faire l'inventaire de ses arguments, y opposer d'autres raisons, les pousser même jusqu'aux extrêmes conséquences? Nous risquerions une fois de plus d'encourir son sourire railleur qui tombe comme une « mauvaise note » distribuée du haut de la chaire au critique « qui ne comprend rien ». (Et les mânes de Paul Souday pourraient au besoin témoigner de la peine faite à un critique par de semblables mauvaises notes!) Un livre de M. Brémont requiert sans doute plus de prudence. Plutôt que d'y chercher des thèses, pourquoi ne pas tenter de saisir, sous les mots, le visage de l'homme, et, feuilletant l'œuvre page à page, de lire dans le filigrane le portrait du subtil auteur — non pas seulement un portrait physique, mais psychologique et moral?

\* \* \*

Le titre d'abord : *Racine et Valéry* (1)... On se réjouit d'y trouver Racine. En un temps où trop d'essayistes semblent accorder plus d'importance à M. Gide ou à M. Aldous Huxley, qu'à Balzac ou à Shakespeare, c'est toujours une fête pour l'esprit que d'aborder les grands classiques. M. Brémont est un humaniste. Il cherche d'abord à trouver l'audience de cette petite troupe d'esprits distingués pour lesquels les œuvres que le temps respecte ne se trouvent jamais épuisées et qui en tirent la substance même et le frémissement de leur vie. Tâche difficile à propos de Racine. M. Du-bech et M. Mauriac, M. Bellessort et M. Rambaud — pour ne point parler de du Fresnois et de Péguy — sont des critiques après lesquels il n'était déjà point commode de reprendre un sujet. Et voici que M. Giraudoux — qui n'est peut-être pas seulement le meilleur élève de ce temps en littérature — les surpasse tous du vol léger de ses quarante pages parfaites (2). Comme on le voit, M. Brémont n'avait pas qu'à « entrer dans la carrière » pour y cueillir des palmes heureuses. Il faut d'abord lui savoir gré d'avoir quand même tenté sa chance, quoiqu'on pense de sa réussite. C'est une justice préliminaire dont nous ne voulons pas qu'il soit dit que nous n'avons point su la lui rendre.

A Racine, M. Brémont adjoint Valéry. Ce seul nom confère à

(1) Grasset.

(2) *Racine* par JEAN GIRAUDOUX chez Emile Paul.

son œuvre « une allure vraiment moderne » — comme le dit un peu naïvement M. Frédéric Lefèvre. M. Brémont est un humaniste mais qui préfère la compagnie de ses plus proches contemporains aux grandes ombres trop lointaines pour nourrir sa méditation. Il est un peu comme ces amateurs qui déclarent adorer Beethoven et ne peuvent guère l'écouter que dans le fauteuil somptueux d'une moderne salle de concert, parmi les femmes aux cheveux courts qui sourient dans la fumée de leurs cigarettes *Chesterfield* aux plus beaux passages de l'œuvre. M. Brémont a besoin d'un cadre, il a besoin d'une toile de fond et d'une ambiance — il choisit pour cela les classiques sachant que c'est toujours distingué. Il est l'humaniste du décor.

... Il y a un *avant-propos*, des *scolies* et des *appendices*, comme dans les œuvres de M. Benda. Le ton est ici moins sévère que dans le *Feu de l'Eternel*, mais l'appareil critique subsiste, comme une garantie de sérieux. M. Brémont nous expose d'abord comment il voulut, en 1920, écrire pour la *Minerve française*, une suite d'essais dont le titre aurait bien pu être : *De Virgile à Valéry*. L'événement ne lui a permis de réaliser qu'un demi-projet. Il ne commence qu'avec Racine.

Evidemment, dès les premières lignes, il s'agit encore de *poésie pure*, c'est le violon d'Ingres de M. Brémont! On ose à peine prononcer ce mot tant il recèle d'embûches secrètes. M. Brémont nous en avertit avec une souriante charité et nous dit sa résignation en termes qu'il faut savourer. « Pourquoi reculer, écrit-il, soit devant les nigards que cet adjectif fait rire, soit devant les snobs qui l'emploient à tort et à travers? Tous les mots qu'un grand écrivain met à la mode ne sont-ils pas logés à la même enseigne? » Je n'invente pas... « un grand écrivain », c'est le nom que M. Brémont se donne à soi-même. On ne saurait lui reprocher de n'avoir pas une conscience assez aiguë de sa valeur propre?... Mais ne faut-il pas pardonner un petit écart de langage à un homme qui a le bon goût d'habiter rue Chanoinesse!

L'avant-propos ne suffisant pas, voici un *Discours* d'ouverture. M. Brémont qui fait partie, comme d'ailleurs M. Valéry, de ce que Brunetière eût nommé « l'avant-garde de l'Académie », a été délégué par elle aux fêtes de Racine à Uzès. Il y a été de son discours... Un modèle du genre. On évoque au détour d'une phrase la finesse de Jules Lemaitre, une page plus loin on croit retrouver l'intelligence un peu froide d'Anatole France; je ne sais quoi d'enveloppé et de réticent met sur le tout une note d'innocente roserie. M. Mauriac est égratigné, et aussi Virgile et Ovide! M. Brémont y dit du mal de la rhétorique en phrases qui prouvent un usage expert de cette science qu'il veut déprécier. Faut-il voir ici une coquetterie d'homme de lettres qui excelle à cacher son jeu ou une insouciance singulière? Je laisse le soin de décider au lecteur qui rencontrera çà et là des phrases comme celle-ci : « Au nom de l'Académie française et de toute la France poétique, je vous remercie, Messieurs, de nous avoir réunis aujourd'hui avec tant d'éclat devant ce pavillon aux harpes secrètes, où nous venons d'entendre, et où, grâce à vous, l'on entendra longtemps encore, vibrer le vol prochain du vers de Racine. » N'est-ce point d'un excellent élève de Vauvenargues et de M. France qui aurait su faire son profit de la lecture de Chateaubriand? Ce style composé n'est-il pas très proche, à tout prendre, d'une rhétorique supérieure?...

\* \* \*

Si M. Brémont n'a pas cet art des vastes synthèses qui est le sommet et le couronnement du métier même de l'essayiste, du moins faut-il lui reconnaître un art mineur, charmant, dont l'agrément, certes, est supérieur à l'accent de vie personnelle, l'art des citations. Nous l'avions déjà noté à propos de *Prière et Poésie*, M. Brémont excelle à joindre dans son texte les allusions les plus

diverses aux auteurs les plus dissonants. Il citera Virgile et Proust à propos d'un texte de Platon, M. Herriot à propos d'un mot de Valéry, M. Maritain à l'appui d'un chapitre de Maurice Blondel. Peu lui importent les opinions, la direction essentielle d'une œuvre, sa portée et son mouvement. Il enchâsse dans une prose habile des én aux divers, il éclaire un tournant obscur de sa pensée du feu pa fait d'une maxime de grand écrivain qui dément ses affirmations. Il se soucie peu de tout cela. Il veut luire, charmer, briller... Mais tout ce qui brille n'est pas d'or, et l'on sort de la lecture de M. Brémond avec une singulière impression de jonglerie et de vanité.

Henri Brémond ou le cerf-volant. Il folâtre dans l'air du matin. Il virevolte, sautille, monte, s'arrête. Il donne à chacun le spectacle d'une multitude de mouvements que seuls dictent la fantaisie et le primesaut d'un élan fucide. Vu de loin, il a presque l'air d'un avion. A l'horizon, les monts se dérobent sous lui. Il paraît les dominer avec aisance. La Medge, les Ecrans, Belluète... petites choses pour un cerf-volant... Racine, Pascal, Proust, Péguy... menus objets, pensées fragiles que de temps en temps M. Brémond fait apparaître, toujours sous lui...

Voici qu'on s'approche, qu'on a l'idée d'examiner de plus près les mouvements du monstre! Ses sursauts paraissent moins rapides, ses virevoltes moins élégantes, les montagnes l'écrasent, le dominent... on s'aperçoit que l'engin subtil est retenu par la main d'un petit enfant.

Les dix premières pages d'un livre de M. Brémond donnent l'impression du cerf-volant. On poursuit, on scrute, on découvre... Un petit enfant — l'âme, la logique — tient l'essayiste prisonnier... Sans lui, il ne serait qu'un peu de toile et de papier que le vent déchire... Ce petit enfant, cette direction, cette main sûre, M. Brémond qui est impuissant à le découvrir en lui-même, doit le rechercher chez autrui. C'est tout le secret des citations qu'il multiplie et qui constituent l'essentiel même de son texte.

... Nous aimerions voir ce que donnerait une œuvre de M. Brémond, qui ne contiendrait aucune allusion à des devanciers ou à des confrères — une œuvre où, une fois au moins, il devrait tout tirer de son âme.

\* \* \*

Après le cerf-volant, l'Auguste... après Brémond, M. Johannet. C'est un essayiste moins drôle. S'il allait à l'Académie sans doute faudrait-il lui offrir le fauteuil de M. Jonnart. Les silences sont, en effet, les moments de charme véritable qui émaillent sa conversation.

Si M. Johannet se contentait d'être sévère, nous n'aurions qu'à lui rendre hommage et à reconnaître qu'il fait son métier de critique. Mais il a le tort d'être plus aride que vraiment sévère. Jamais on ne surprend chez lui ces beaux et nobles mouvements de colère qui soulèvent les polémistes. Quelque chose qui tient à la fois de la réprimande et du ricanement. Car, M. Johannet met des notes. A Chesterton comme à Maritain! S'il était encore de ce monde, il mettrait une note à Pascal... et ce serait sans doute : « *Assez-bien* »!

Quand il a raison, il triomphe sur un ton tel qu'on désirerait qu'il eût tort — cela fut le cas lorsque vers 1928 il fit le procès de Cocteau. Quand il a tort, on ne peut se tenir d'un mouvement de vivacité devant tant d'incompréhension. C'est le cas aujourd'hui quand il condamne dans *Les Lettres*, le dernier livre de Chesterton.

Nos lecteurs se souviennent sans doute d'avoir lu ici même des fragments de cet étincelant *Herétiques* (1) où chaque remarque de sens commun est si pertinente, si juste, qu'elle comporte des conséquences dans les plus hautes régions de l'esprit.

Voici que M. Johannet, qui devait être de mauvaise humeur ce

(1) Plon, édit.

jour-là, entreprend le procès du livre. Il n'y voit « qu'assemblage brillant mais précaire » que « miroitement spécieux de pensées artificiellement consistantes ». « Pour ma part, avoue Johannet, il me fatigue. Que de fois n'ai-je pas entrepris sa lecture avec le plus pur enthousiasme, sans pouvoir franchir la moitié du livre... ».

On a envie, en lisant ces lignes, de communiquer à M. Johannet, l'adresse d'un établissement de bains où il pourra décongestionner son cerveau sans doute fatigué par les thèses super-ennuyeuses de M. Fidas-Justiniani sur les *Pré-romantiques*... Mais voici qu'il aggrave son cas!

Il veut citer du Chesterton : « Rien ne trahit plus singulièrement un mal profond et sourd de la société moderne que l'emploi extraordinaire que l'on fait aujourd'hui du mot « orthodoxie ». Jadis, l'hérétique se flattait de n'être pas hérétique. C'étaient les royaumes de la terre, la police et les juges qui étaient hérétiques. Lui était orthodoxe. Il ne se glorifiait pas de s'être révolté contre eux; c'étaient eux qui s'étaient révoltés contre lui. L'hérétique était fier d'être orthodoxe, fier d'être dans le vrai. Toutes les tortures arrachées aux enfers oubliés n'auraient pu lui faire admettre qu'il était hérétique. Or, il a suffi de quelques phrases modernes pour l'en faire tirer vanité. Il dit avec un sourire satisfait : je crois que je suis hérétique, et il regarde autour de lui pour recueillir les applaudissements ».

Rien de plus juste, de plus vif, de plus nuancé. Il semble qu'un tel texte doive d'emblée emporter toute admiration. Eh bien, M. Johannet ne se tient pas pour battu. Voici comment il commente la belle attaque de Chesterton : « Cela est vrai, paraît fécond, mais n'est pas solide. Cela est vrai, si vous voulez, d'une vérité chestertonienne, c'est-à-dire courte et limitée. » et plus loin... « cette prétention perpétuelle de progresser par la bande, d'emporter notre assentiment à l'esbrouffe finit par agacer. » Ainsi donc, M. Johannet est un critique à qui, comme on dit, « on ne la fait pas ». Il n'aime pas rire, il croit toujours qu'on se moque de lui. Il défend le « bourgeois français » quand le bourgeois lui-même s'applique à reconnaître ses propres lacunes. Il attaque M. Bernanos et loue M. André Thérive. Il est un peu comme cet Auguste, au centre du cirque, qui s'applique à gourmander une spectatrice qui sourit, parce qu'il pense qu'elle se moque de sa tignasse rousse et qui reçoit pendant ce temps-là un soufflet du clown son compère, tout heureux d'avoir égaré son attention sur une fausse route.

... Mais soyons maintenant sérieux et posons une question finale qui s'applique tout aussi bien à l'Auguste et au Cerf-volant.

La première condition d'une critique féconde ne serait-elle pas le respect, la recherche ardente, le culte même de la grandeur?...

JEAN MAXENCE.

## La pensée chrétienne sur la propriété<sup>(1)</sup>

d'après un article de M. Georges Renard

D'aucuns se souviennent des débats récents soulevés dans la presse quotidienne autour du concept de propriété. Les noms de plusieurs philosophes, sociologues, publicistes catholiques y furent mêlés et ces noms suffisaient à garantir le haut intérêt que présentait pareille discussion (1).

Voici qu'un professeur à la faculté de droit de Nancy vient de reprendre la question du droit de propriété envisagé du point de

(1) L'échange de vues amorcé par un article de M. Fernand Deschamps se poursuivit entre Mgr Schyrgens, M. l'abbé Leclercq et M. Deschamps dans le journal *Le XX<sup>e</sup> Siècle*.

vue chrétien, dans une étude publiée par la *Vie intellectuelle* de septembre 1930. M. Georges Renard est universellement connu, ses ouvrages de philosophie juridique témoignent d'un esprit très ouvert, non seulement aux choses juridiques, mais aux problèmes philosophiques et sociologiques, en même temps que très préoccupé des formes modernes sous lesquelles se posent ces problèmes. Une solide formation religieuse transparait à travers ses livres et articles.

Celui auquel nous faisons allusion a vivement piqué la curiosité et retenu l'attention de beaucoup. Il le mérite. Nous avons cru faire œuvre utile en nous y arrêtant.

\* \* \*

Que penseurs et hommes d'action se préoccupent de rechercher et de fixer la pensée chrétienne sur la propriété, ce n'est pas étonnant.

« Car, observe justement M. Renard, jamais la doctrine sociale de l'Eglise n'a été plus étudiée que de nos jours (faut-il citer le vaste labeur des *Semaines sociales* et l'entreprise lancée hier sous le patronage du cardinal Verdier d'un *Dictionnaire de sociologie*?) Jamais non plus il n'y a eu de tels desirs et de telles tentatives de collaboration entre théologiens et juristes. »

D'autre part rechercher et fixer la pensée chrétienne sur la propriété, n'est pas chose aussi simple qu'il semble à première vue. Et cela parce que, si certains principes sont hors de conteste, il en va tout autrement quand il s'agit de les appliquer aux circonstances de temps et de lieu, notamment aux conditions de vie sociale et économique qui sont les nôtres.

\* \* \*

D'autant plus que, ainsi que le remarque finement M. Renard, ici comme à propos d'autres problèmes fondamentaux de la science sociale, des disciplines intellectuelles différentes se rencontrent et parfois se heurtent : discipline du juriste soucieux avant tout de sécurité, discipline du moraliste soucieux principalement de justice et de charité.

D'autant plus encore que plusieurs conceptions — c'est le cas pour la conception chrétienne de la propriété — furent d'abord théologiques pour devenir ensuite philosophiques. C'est que « certains Pères de l'Eglise, dont l'influence fut très grande dans l'antiquité chrétienne, — je cite M. Renard, — se faisaient du péché originel une idée assez différente de celle à laquelle devait s'arrêter, au moyen âge, la pensée scolastique et à laquelle l'Eglise catholique est restée fidèle. Ils pensaient que la faute commise par nos premiers parents a profondément bouleversé la nature humaine; ils en déduisaient un bouleversement symétrique des principes de l'ordre social : il y aurait donc à envisager deux représentations successives du droit naturel : le droit naturel primaire, qui aurait gouverné l'humanité dans l'état d'innocence, et le droit naturel secondaire, qui correspond à la condition de l'humanité déchue. Or, dans l'état d'innocence, l'humanité n'aurait pas connu la division des biens; il n'y aurait pas eu d'appropriation individuelle et privative; en définitive, la propriété privée est une conséquence du péché originel ». On sait que l'esclavage est de même rapporté à la faute originelle par certains Pères de l'Eglise. Autre, note M. Renard, est la conception du péché originel et de ses conséquences à partir d'Albert le Grand et saint Thomas d'Aquin : selon eux « la faute de nos premiers parents a privé leurs descendants d'un don gratuitement surajouté à la nature humaine — un don gratuit que la Rédemption restitue individuellement à ceux d'entr'eux qui s'en assurent le bénéfice par l'accomplissement des conditions fixées par le Christ-Rédempteur et par l'Eglise, son héritière et son représentant. Ce don gratuit : une surmature. Quant à la nature humaine, encore qu'affaiblie par ce dépouillement, elle a conservé, après la faute, sa facture essentielle première.

« Il n'y a donc qu'un droit naturel, et la propriété s'y incorpore de tout temps, sous réserve de l'analyse que nous allons en poursuivre dans les écrits de saint Thomas et à laquelle l'encyclique du pape Léon XIII sur la condition des ouvriers a donné une consécration définitive dans l'Eglise catholique : donc une analyse purement rationnelle, acceptable et discutabile en dehors de toute adhésion dogmatique (1).

\* \* \*

(1) M. Renard cite ici un passage où M. l'abbé J. Leclercq a, lui aussi, insisté sur ce « glissement du théologique au philosophique » dans un discours sur « la pensée catholique en face des exigences du XX<sup>e</sup> siècle ».

Reprenant ensuite la distinction posée entre la conception juridique pure inspirée de la tradition romaine et la conception morale inspirée de la tradition chrétienne et destinée à informer plus tard le droit du moyen âge, M. Renard s'attache à définir la propriété. Définie par le dehors, dit-il, (conception romaniste) elle est un droit qui souffre des restrictions plus ou moins nombreuses et graves. Définie par le dedans (conception chrétienne), elle est un droit aussi, et ce droit n'est qu'un moyen d'adaptation des biens à leur destination, destination à la fois individuelle et sociale : il y a, dans la facture du droit de propriété, un élément de droit individuel et un élément de droit social, et tout le problème de la structure juridique de la propriété réside dans la recherche de l'agencement rationnel de ces deux facteurs (1).

« Comment donc, se demande M. Renard, le droit chrétien entreprend-il de combiner les deux facteurs de la propriété? »

« — Par une distinction fondamentale... la distinction de la *suffisance* et de la *surabondance*. »

Cette distinction est déjà fortement marquée chez un saint Basile, elle reviendra chez les scolastiques, elle constituera une des pièces maîtresses de la pensée chrétienne sur la propriété au cours de siècles.

« Seule, continue M. Renard, la propriété du « suffisant » (lequel varie d'ailleurs suivant la condition sociale de chacun), est un droit absolu; la propriété de la surabondance n'est qu'une gestion pour le compte d'autrui. » Et plus loin il insiste : « le droit du propriétaire sur le surabondant n'est point, en effet, de même nature que sur le suffisant », et encore : « la propriété de la *suffisance* repose sur un fondement *métaphysique*; la propriété de la *surabondance* sur un fondement *utilitaire et historique* ».

\* \* \*

Ici j'avoue que j'aurais peine à souscrire aux distinctions proposées par M. Renard.

Sans aucun doute, la théorie scolastique veut que, vis-à-vis de Dieu, l'homme ne soit que dépositaire de la richesse et que par conséquent il en fasse un usage qui tourne, non seulement à son avantage individuel, mais aussi à l'utilité sociale, ce *bonum commune* auquel les scolastiques donnent une si grande importance et avec raison, car il est la clé de bien des problèmes qui sans lui paraissent insolubles (2).

Mais suit-il de ce principe, de ce concept de la propriété, qu'il faille distinguer deux fondements différents de la propriété suivant que celle-ci s'applique au suffisant ou bien au surabondant? Cette distinction n'est-elle pas de nature à ébranler le droit de propriété lui-même? Ne minimise-t-elle pas l'élément individuel pour hypertrophier l'élément social?

Il est vrai, ainsi que l'écrivait le R. P. Vermeersch, que la propriété a une fonction sociale, il est faux qu'elle soit une fonction sociale; on ne le peut dire qu'en faisant du propriétaire un fonctionnaire.

Une distinction analogue à celle que propose M. Renard a été introduite par M. Mérino (3). M. Mérino suggérait de distinguer une propriété de droit naturel et une propriété de droit social; ces deux propriétés étant différenciées par leur origine et par leur fin. Le R. P. Vermeersch le réfute et ses critiques nous paraissent tout à fait fondées : « S'il s'agit de la propriété proprement telle, écrit-il, portant sur les biens extérieurs, la distinction n'a pas de raison d'être. Les choses, avant leur appropriation, ont toutes une distinction commune; après leur appropriation, légitimement liées à la personne, elles sont immédiatement pour le bien particulier, médiatement pour le bien de la communauté; et le droit d'appropriation est, pour toutes ces choses, une institution de droit des gens, faite, elle, en vue du bien commun.

« Cependant toutes les choses appropriées, même l'activité personnelle, sont subordonnées au bien général. Sur toutes, la communauté étend sa juridiction par des représentants (4). »

Telle est aussi l'opinion exposée par le R. P. Fallon (5).

(1) Faisant usage de la méthodologie accréditée par Fr. Gény, M. Renard oppose le plan de la *technique juridique* au plan du *donné rationnel*. Sur le premier plan on peut admettre la manière *romano-wiliste*; sur le deuxième plan apparaît le concept moral.

(2) Notons avec plaisir que M. Renard qui tantôt invoquait un discours de M. l'abbé Leclercq, invoque maintenant une étude sur *Le problème du mal* publiée par M. l'abbé RYCKMANS, lui aussi professeur à l'Institut Saint-Louis à Bruxelles.

(3) Dans une thèse présentée à l'Université catholique de Washington.

(4) R. P. VERMEERSCH, « Principes de morale sociale » II dans *Archives du manuel social*.

(5) R. P. FALLON, *Principes d'économie sociale*.

Au reste je ne vois pas que cette distinction soit nécessaire pour justifier les obligations sociales qui, selon M. Renard comme selon nous, incombent au propriétaire des temps actuels et qui, toutes, sortent de la considération du bien commun.

Avec M. Renard, nous ne saurions assez dire que le devoir de l'aumône est loin d'épuiser les obligations sociales du propriétaire.

Est-il admissible qu'un grand propriétaire terrien puisse en conscience vendre ou louer ses terres sans se préoccuper de la question de savoir si les gens du pays trouveront à s'installer, vivre, travailler?

Est-il admissible qu'un propriétaire d'immeubles urbains puisse en conscience déclarer qu'il louera à qui paiera le plus et détériorera le moins et que par conséquent il ne louera pas aux ménages ayant des enfants?

Peut-on se refuser à établir une hiérarchie entre les dépenses productives et les dépenses improductives, entre l'organisation de fêtes et réceptions, l'outillage d'une usine, l'érection d'un monastère, d'une bibliothèque, d'un musée, d'une station de recherches scientifiques, d'un sanatorium, d'un home d'invalides? — Et, pour le dire en passant, c'est de là que dépend la solution de la question du luxe.

Soutiendra-t-on que toutes les opérations de bourse, même celles que la théologie morale ne condamne pas expressément, sont irrépréhensibles du point de vue du bien commun?

Sur tout cela, nous sommes de plein accord avec M. Renard.

\* \* \*

L'empire exercé par les idées de la Renaissance et par le libéralisme économique a pendant longtemps rejeté dans l'ombre la théorie chrétienne de la propriété. Même dans la chaire chrétienne elle a été souvent oubliée ou tout au moins tronquée ou voilée. On en est ainsi venu à prêcher l'aumône comme si c'était le seul devoir qui grève le riche.

Il a fallu le grand mouvement social catholique du XIX<sup>e</sup> siècle, auquel la publication de l'encyclique *Rerum Novarum* a apporté une sanction suprême et une impulsion nouvelle pour remettre en pleine lumière la vraie conception de la propriété.

Que cette conception soit susceptible d'un rayonnement immense et multiple, ceux qui voudront bien lire l'article de M. Renard le constateront une fois de plus. Il a pris soin de l'indiquer en une longue note où abondent les exemples. La propriété familiale et corporative, la communauté industrielle, régionale, nationale, coloniale, sont autant de champs d'application où l'on peut glaner à l'aise.

Après une énumération suggestive, M. Renard écrit : « Ceci est le bouquet de la méditation sur la propriété à laquelle nous venons de nous livrer sous la conduite des maîtres de la philosophie chrétienne, mais dont les bases, indépendantes de toute adhésion dogmatique, valent pour tous les membres de la grande famille juridique. Et c'est une occasion d'accuser l'antagonisme de la science du droit avec l'interprétation matérialiste de l'économie politique, de la sociologie et de l'histoire.

« Nous ne croyons pas, nous autres juristes, que l'intérêt soit l'unique mobile des actions humaines et l'ultime ressort de l'histoire sociale et du progrès des sociétés; et si nous le croyions, nous cesserions d'enseigner le droit. »

De toutes parts, même du camp socialiste (1), surgissent des protestations contre le matérialisme économique qui a tant contribué à étouffer la pensée au XIX<sup>e</sup> siècle.

Parmi ces protestations, celle que vient d'élever M. Renard vaut, bien la peine d'être notée pour la fermeté de la pensée et l'éloquence de l'expression.

GEORGES LEGRAND,  
Professeur d'Economie sociale.

(1) Rappelons notamment l'ouvrage du socialiste belge HENRI DE MAN, *Au delà du marxisme*, si souvent cité dans la presse internationale et dont on peut dire qu'il marque un tournant dans l'histoire des idées socialistes.

## Le fond de tableau ploutocratique des révolutions sud-américaines

Les nombreuses révolutions que connaissent les Etats sud-américains, semblent dues à première vue, presque toujours, à des rivalités personnelles entre les chefs de partis luttant pour la possession du pouvoir. Mais de quoi sont composées les armées en présence, qui fournit les armes, d'où vient l'argent : questions qui se posent si l'on veut connaître la vérité qui se cache sous les apparences.

Ordinairement, deux courants d'intérêts agissent dans les troubles sud-américains : un courant national et un courant capitaliste étranger. La jeunesse politique des Etats sud-américains commence à se révolter chaque jour davantage contre l'emprise croissante du dollar. Ce faisant, elle semble faire le jeu de politiciens francs-maçons qui abusent des aspirations nationales et de la fierté patriotique à des fins maçonniques! Le Pérou donna récemment l'exemple d'une révolution pareille.

Là où des préoccupations communes vers plus d'indépendance font plus ou moins défaut, il est notoire qu'en général l'influence du capital étranger est décisive. Incapable de mettre en valeur par eux-mêmes les grandes richesses de leur pays, la plupart des Etats sud-américains sont devenus des exploitations tropicales de la ploutocratie étrangère. Avant la guerre, l'Angleterre dominait le marché financier sud-américain; aujourd'hui, les Etats-Unis arrivent bons premiers. La lutte opiumière que se livrent la Livre sterling et le Dollar pour le pétrole en Colombie et au Vénézuéla, pour la laine et l'élevage en Uruguay, pour l'étain en Bolivie, pour le cuivre et le salpêtre au Chili, pour le blé, la laine et l'élevage en Argentine et dans le pays le plus riche du continent sud-américain : le Brésil, cette lutte est souvent décisive, qu'il s'agisse de candidats à la Présidence ou de conquête (ou stabilisation) de la puissance politique.

Avant la guerre, l'Angleterre avait placé en Amérique du Sud, surtout au Brésil et en Argentine, quelque chose comme 200 millions de livres, soit un milliard de dollars; les Etats-Unis, à peine un cinquième de cette somme. Aujourd'hui, les Etats-Unis dépassent de loin tout le monde avec environ 5 milliards de dollars investis en Amérique du Sud.

De 1912 à 1928, les exportations des Etats-Unis vers l'Amérique du Sud augmentèrent de 26,2 % (438 millions de dollars), les importations de 150 % (521 millions de dollars). La dépendance s'est encore notablement accrue depuis deux ans. C'est surtout au Brésil que la dictature du capital yankee est la plus évidente. Un tiers environ de la récolte brésilienne de café prend le chemin des Etats-Unis, en sorte que *Wall Street* commande les cours de la bourse des cafés à Santos. Les finances brésiéliennes étant basées sur le café, le sort financier du pays est donc complètement entre les mains des Etats-Unis.

Le Brésil a, pour l'instant, une dette d'environ un milliard de dollars. Les Américains détiennent les chemins de fer, la production de l'énergie électrique, le marché immobilier dans les grandes villes, les cinémas (influence sur l'opinion publique!) et, de plus en plus, contre la concurrence anglaise et allemande, le marché des produits fabriqués (machines agricoles, chaussures, etc.). Déjà maintenant, le gouvernement brésilien dépend de la grande banque new-yorkaise, et de ses commissions financières, pour toutes les mesures économiques importantes.

L'un des principaux instruments de puissance du pays, sa flotte, est placée sous le commandement d'une commission maritime yankee dirigée par un amiral auquel le Brésil doit payer 80,000 dollars par an!

Sans l'opposition capitaliste entre l'Angleterre et les Etats-Unis, ceux-ci n'auraient pas à se préoccuper beaucoup des révolutions sud-américaines. Des révoltes provoquées par le mécontentement économique de certaines classes ou d'un peuple entier — les Etats sud-américains ont poussé extraordinairement leur production pendant la guerre et se trouvent actuellement devant un marché à pouvoir d'achat diminué, surtout en Europe — ne seraient, pour le capital yankee, qu'une occasion nouvelle d'offrir, ou d'imposer son aide financière aux Etats intéressés. Mais il y a l'Angleterre! Et voilà pourquoi les candidats à la Présidence prennent, par le fait de cette opposition, figure d'événements mondiaux.

La dernière révolution en Argentine a remplacé l'anglophile

Irigoyen par le yankeophile Uriburu. Et si l'actuelle révolution au Brésil, sans contredit la plus importante de la série des révolutions que vient de connaître l'Amérique du Sud, a de nombreuses causes, l'opposition entre les ploutocraties d'Angleterre et des Etats-Unis y a joué dans la coulisse un rôle de tout premier plan.

Le nouveau président élu, Julio Prestes, contre lequel se fit la révolution et dont la présidence ne fut empêchée que par la chute du gouvernement, passait pour le représentant de la tendance anglaise, tandis que les révolutionnaires favorisaient la diplomatie du dollar.

Pour juger des sentiments de sécurité qui, à mi-octobre déjà, étaient ceux des Américains, il est intéressant de remarquer qu'à une réunion de la *Investment bankers association* à New-Orléans, le correspondant d'une importante banque new-yorkaise très engagée financièrement au Brésil, s'exprimait avec confiance et déclarait que le placement de capitaux en valeurs brésiliennes était sans aucun danger et tout à fait sûr!

Dr EUGÈNE M. KOGON (Vienne).

(Traduit de l'allemand,  
Copyright *Schönere Zukunft*, Vienne.)

## Musa Pedestris?<sup>(1)</sup>

*La Muse pedestre...*, de Pierre Gérard.  
(Omer Englebert, *Revue catholique des idées et des faits*, 10 octobre 1930.)

*J'en conviens, cher ami, je ne suis pas Racine,  
Et mes chasseurs n'ont rien de la Phèdre assassine.  
Point ne me surprendra, si la postérité  
Voyant devant mon seuil son carrosse arrêté,  
Ordonne à ses sujets de marcher sur Laroche,  
Et de l'en avertir, si Bétaumont est proche...*

« Muse pedestre? » Oui. Même au pays d'Orval  
On chasse à pied chez nous, plus souvent qu'à cheval.  
Fallait-il déranger Pégase aux larges ailes  
Quand on n'exprimait pas la douleur des gazelles,  
Ou sur les monts coiffés de neiges éternelles

Prêter l'envergure et l'essor

De l'aigle et du condor.

Au petit gibier des javelles,

Au faisan et à la perdrix?

On ne voit pas toujours d'éclairs dans les prunelles

Des sarcelles.

Tous les oiseaux n'ont pas le feu des canaris.  
Montrer sans embarras les habitants des plaines  
En des vers brabançons comme les gerbes pleines;

Avoir soin de ne pas dénaturer leur cri :

C'est une vieille loi du style et de l'esprit.

De quelques animaux en faisant des fidèles,

J'ai trouvé, cher ami, dans les meilleurs modèles,

L'emploi très calculé de : « Musa pedestris ».

Orgueilleux comme un roi l'est au soir de son âge.

Pour dire à saint Hubert qu'il ne sait pas prier,

Mon dix-cors a-t-il pris un plus hautain langage

C'est qu'au noble il seyait d'être moins familier.

Si votre abbé Pecquet, désireux d'être évêque,

Au lieu d'aller pêcher la truite et le saumon

Avait fait un lyrique et solennel sermon

De cathédrale à Bétaumont,

Sourirait-il partout dans la bibliothèque

Des héritiers de Salomon?

PIERRE GÉRARD.

## Joutes franco-italiennes

### La rencontre de Mistral et de Virgile

Renonçons à regret à quelque poétique lieu commun sur nos deux génies latins et observons les faits. Tandis que Mussolini prononçait les paroles brûlantes qui ont suscité — inutilement, à notre avis — des pages nombreuses de commentaires, les deux ministres les plus représentatifs peut-être de son gouvernement, celui de l'Education nationale et celui des Corporations, accueillaient officiellement à l'Académie royale d'Italie, avec une extrême bonne grâce, les « frères de France », c'est-à-dire la délégation invitée par la Confédération italienne des professions libérales à assister aux fêtes romaines en l'honneur de Mistral. Tandis que M. Mussolini faisait claquer ses éperons et souriait à l'Allemand, un membre de son directoire assistait, *en chemise noire*, à un banquet mistralien et donnait spontanément l'accolade à un député de Paris, président des Aveugles de guerre : un ministre italien et l'ambassadeur de France auprès du Quirinal applaudissaient à ce geste fraternel. Tandis que M. Mussolini parlait en des termes qui, une fois de plus, retentirent d'un écho peu sympathique pour notre pays, le chef du gouvernement italien s'efforçait de recevoir durant la même semaine des personnalités françaises aussi en vue que M. Louis Mill, directeur du *Temps*; M. Jean Hennessy, ancien ministre, député; M. Grenier, député; M. Georges Scapini, député, et M. Jean Rivain, directeur du Comité France-Italie. A ce dernier, il accordait sa protection pour un *Comitato Italice-Francite* formé exclusivement d'Italiens éminents et qui mèneront en Italie une action pro-française analogue à l'action pro-italienne que le Comité France-Italie mène en France. Enfin, et toujours dans la même semaine, l'ambassadeur de France recevait à sa table M. Bottai, ministre des Corporations, le président-député des Professions libérales, des Académiciens d'Italie. Là, il prononçait à leur intention une délicate adresse de remerciement pour l'initiative italienne de célébrer le souvenir de Mistral à Rome.

Que faut-il conclure de ces discours et de ces gestes concomitants et contradictoires? Si nous ajoutons que les Français présents en Italie furent très aimablement traités, qu'ils eurent de multiples occasions d'approcher les plus hautes personnalités italiennes des Arts, des Lettres et de la Politique, et que le président du Sénat lui-même, M. Federzoni ne craignit point de répondre amicalement à un discours un peu sévère du directeur du Comité France-Italie au cours d'un déjeuner qui réunissait ministres, ambassadeurs, académiciens, presse et délégation françaises, la perplexité augmentera...

Nous parlons de ces manifestations en témoin et en acteur. On se souvient peut-être qu'ici même, nous retracâmes les étapes d'amicales collaborations franco-italiennes qui eurent pour résultat splendide la commémoration de Mistral à Rome dans le même temps que s'achevait dans la Ville Eternelle la « croisière de Virgile » qui, sous les auspices de l'Académie d'Italie, venait de refaire le périple d'Enée. Ce rêve médité, poursuivi, à travers mille traverses, durant dix-huit mois, vient de se réaliser. Italiens et Français se sont retrouvés à Rome sous le double signe de Virgile et de Mistral. Comme autrefois Dante se faisait conduire par le poète de Mantoue, Mistral, à la fois virgilien et catholique, se rencontra mystiquement avec le père de la latinité.

Mais ces hommages, si élevés fussent-ils, seraient vains s'ils s'arrêtaient à des mots. Nous trahirions la pensée de l'un et de l'autre poète en nous bornant à vanter les charmes de leur musique. Aussi bien vite cette rencontre a pris une tournure, je ne dirai pas plus sérieuse, mais d'une expression plus pratique. Etant donné

(1) A propos du recueil des vers : *Vœux des chasseurs et du gibier de saint-Hubert*, par PIERRE GÉRARD, chez Desclée-de Brouwer, à Paris.

notre source commune de mœurs, de culture et de philosophie de la vie, que pouvons-nous, Italiens et Français, que pouvons-nous Latins du Nord, et du Midi, et de l'Orient, pour éviter les graves conflits fraternels où nous poussent des forces qu'il suffit de nommer occultes pour que tout le monde aussitôt les reconnaisse? Jamais autant que durant ces derniers mois, on n'aura parlé de guerre : le pacifisme mené à outrance depuis dix ans paraît arrivé à son paroxysme, c'est-à-dire au danger imminent d'un appel aux armes. Depuis dix ans, la France mène une politique d'absurde générosité combinée avec une intransigeance incompréhensible : tout pour l'Allemand, ennemi vaincu et non repent, rien pour l'Italien, allié vainqueur et nous tendant une main amie.

Voilà le bilan. Oh! la politique italienne n'est pas exempte de reproches non plus. La France est sans cesse la cible des désillusions de nos voisins; on nous reproche le traité de Versailles et les autres, comme si nous avions été les seuls à imposer des conditions de paix; on nous réclame des choses impossibles et l'on sait avec quelle maladresse excessive les extrémistes du patriotisme italien parlent de Nice, de la Corse, de la Savoie, de nos colonies. Nous sommes en outre coupables de tous les agissements des ennemis de l'Italie, à quelque nationalité qu'ils appartiennent, surtout s'ils sont Italiens!

Et pourtant, il est indispensable que nous nous entendions, car les grondements meurtriers deviennent de plus en plus perceptibles. Nous nous défendons de compter parmi les pessimistes, les alarmistes, les prophètes de la guerre pour demain soir, — mais nous croyons que la guerre n'a pas été exorcisée par le pacte Briand-Kellog et qu'elle peut parfaitement venir nous surprendre à l'improviste, la nuit, comme le Tentateur. Alors toute mesure de défense contre elle est légitime : qu'il s'agisse de fortifier nos frontières ou de tendre une main loyale par delà les Alpes, le problème est identique. M. Tardieu veille aux frontières, à certaines frontières plus particulièrement, mais quand donc les forces occultes permettront-elles à un chef de gouvernement français de se tourner franchement vers M. Mussolini et de lui dire : « Je réponds enfin à l'invitation que depuis huit ans vous renouvez infatigablement à la France, me voici. Seul à seul, causons, la main dans la main. » Quel sera l'homme politique français assez indépendant, d'une conscience assez forte, pour répondre au vœu secret de la France : une amicale entente avec l'Italie avec la participation de la Belgique et de l'Angleterre?

Utopies, nous dit-on! Mais y a-t-il illusions plus dangereuses, politique plus extravagante que celles qui nous livrent à l'Allemagne ou qui nous feraient nous battre pour une Yougoslavie, dont tant de Français ignorent jusqu'à l'existence! Les fameuses forces occultes nous ont obligés à une paix protestante et germanique. Depuis dix ans, elles écartent de nous toute alliance latine et catholique : comment peut-on rester aveugle devant une aussi éblouissante calamité, comment ne pas se rendre aux invites italiennes? Comment l'Italie elle-même cède-t-elle à son tour au mirage allemand en dépit de sa renaissance romaine? Cet attrait

germanique s'accroît et notre récent séjour à Rome a fortifié une série d'observations de ce genre que nous avons déjà faite : Nous ne voulons pas préciser davantage, mais quand on songe à toutes les possibilités d'excellente action italienne en France et aux difficultés étranges que la diplomatie italienne oppose aux Italiens eux-mêmes, on demeure véritablement inquiet.

Inquiet aussi de contempler ces merveilleux jeunes gens et mutilés qui, au nombre de dix mille, défilent sous nos yeux. Quel sort leur réserve la querelle franco-italienne? Sont-ils destinés à accomplir avec nous de grandes et nobles actions latines, catholiques, ou bien une folie démoniaque les fera-t-elle se battre contre nos scouts et routiers de France, si pareils à eux, d'un cœur aussi ardent, d'une conscience aussi pure?

Futilité que la parité navale et autres « problèmes » aussi propres à nous diviser davantage encore. Cette affaire résolue, cent autres nous seront suscitées par les ennemis du nom latin, qui n'auront leur rage assouvie qu'au jour de la lutte fratricide. Que de fois nous avons adjuré nos amis italiens de ne pas céder à la facile tentation d'une parole trop prompte qui, dans une Europe surexcitée, entretenirait criminellement dans une neurasthénie qui s'accroît sans cesse, pourrait faire éclater le formidable incendie! Vainqueurs ou vaincus, nous deviendrions les esclaves de la barbarie américaine de Wall Street, ou du germanisme casqué de fer. Que serait la Méditerranée, que deviendrait la civilisation chrétienne quand une France ou une Italie ne seraient plus là pour les défendre contre une nouvelle invasion? Nous vaincus, les Italiens s'imaginent-ils que l'Allemagne les laissera jouir en liberté de leur amère victoire? Nous vainqueurs, sortirons-nous indemnes des contacts hideux que nous aurons été obligés de contracter avec un certain esprit allemand, avec un certain esprit slave? Plus qu'une colonie, plus qu'une question de prestige, c'est l'avenir même de notre civilisation qui est en jeu et qui est menacé à chaque parole imprudente, à chaque phrase frivole qui se prononce ou qui s'imprime des deux côtés des Alpes.

Des sentiments aussi profonds nous ont agités durant cette « Semaine de Mistral à Rome », au cours de cette rencontre mystique des deux poètes. On a peu raconté l'audience privée que S. S. Pie XI a bien voulu au cours de cette « Semaine » accorder aux « Provençaux » de la délégation française. N'est-ce point là cependant le symbole suprême de cette rencontre, et le gage que l'Esprit, qui est universel, nous protégera peut-être de la calamité dernière?

C'est pour cela que nous sommes convaincus de la nécessité et de l'efficacité de ces conversations entre élites intellectuelles, artistiques, industrielles entre nos deux pays : combien serions-nous heureux de dire nos trois pays, et d'associer l'élite belge à cette œuvre du salut de la Latinité par l'Esprit, formule même de M. Mussolini, formule romaine et catholique, formule de Virgile et de Mistral.

PHILIPPE DE ZARA.

## Les idées et les faits

### Chronique des idées

#### Les grands problèmes internationaux de l'heure présente, à la Semaine de Genève (19-22 septembre 1929)

Quelques esprits de large envergure ont été frappés de la nécessité qui s'imposait aux catholiques de ne pas se désintéresser de l'intensification de la vie internationale qui s'est parti-

culièrement manifestée depuis la guerre. Au premier rang de ces initiateurs il faut signaler Georges de Montenach, le promoteur bien connu de l'Union internationale entre étudiants universitaires catholiques, l'un des secrétaires de la célèbre *Union de Fribourg* dont le cardinal Mermillod fut l'un des plus ardents protagonistes et qui, par ses travaux, fraya la voie en quelque sorte à l'encyclique *Rerum Novarum* de Léon XIII. Le jeune conseiller aux Etats de la république helvétique était un esprit remarquablement ouvert aux questions d'ordre international. Il fut, je crois, l'un des tout premiers à comprendre que l'objectif de l'*Union de Fribourg* devait désormais, après la guerre, dépasser

son programme d'organisation sociale chrétienne pour embrasser le droit des gens dans son universalité. Son nom figure, pour la Suisse, au bas de la circulaire du 9 octobre 1920, à côté du nom de Paul Fournier, pour la France, qui convoquait les personnalités catholiques spécialement compétentes en droit international à une conférence préparatoire à tenir à Paris, dont le plan, soumis à Benoît XV, avait été chaleureusement approuvé par les trois cardinaux Bourne, Amette et notre grand Mercier. C'est de là qu'est sortie l'U. C. E. I., l'Union catholique d'études internationales. Elle est aujourd'hui complètement organisée avec bureau et comité directeur, composé du président (Gonzague de Reynold), et de cinq vice-présidents, avec ses onze groupes nationaux, avec ses quatre commissions de Coopération intellectuelle, des Causes humanitaires, de la Défense des minorités catholiques et des Etudes juridiques et doctrinales. Sans doute, elle n'est qu'une association privée, formée de groupes catholiques et de catholiques isolés, soucieux avant tout de se conformer aux directions du Saint-Siège, elle est donc, au regard de la S. D. N., placée sur la même ligne que d'autres organismes analogues dénués de caractère officiel, nés de l'initiative privée. Mais, incontestablement, l'U. C. E. I. a son droit de cité à Genève, elle entre en relations avec différents services et divers organismes de la S. D. N., envoie à celle-ci des mémoires, lui fait des suggestions dont plusieurs ont été suivies, revendique les droits et les intérêts catholiques, bref, elle fait entendre à la S. D. N. la voix des catholiques du monde entier, qui, sans elle, risquaient d'être totalement ignorés ou certes insuffisamment soutenus devant les Commissions de la S. D. N., comme celle de la Coopération intellectuelle, où s'agitent et se résolvent des questions d'un intérêt vital pour l'Eglise et la civilisation.

Reconnaître la précieuse activité et la haute influence de l'U. C. E. I. nous paraît d'élémentaire justice. Faut-il rappeler que, si la commission de Coopération intellectuelle de Genève a décidé de traiter sur le même pied les Universités libres et les Universités officielles, c'est à l'intervention de l'U. C. E. I. qu'on en est redevable. Elle eut un rôle important à jouer dans le domaine délicat de l'enseignement à la jeunesse de l'existence et du but de la S. D. N. Elle le tint si bien que le manuel sorti des travaux du Comité d'entente des grandes associations internationales, où elle accepta d'être représentée, porte la trace évidente des observations présentées dans un mémoire de l'Union, rédigé, je crois, par Mgr Beaupin, président de la Commission catholique de Coopération intellectuelle de l'U. C. E. I. C'est elle qui a fait écrire par quatre professeurs des facultés catholiques de Lille l'important ouvrage devenu classique *La Société internationale*, hautement approuvé par le cardinal Gasparri, et dont la rapide composition a pu heureusement devancer les initiatives analogues d'autres milieux.

L'activité des autres commissions, de celle des Causes humanitaires dans les questions de la répression des stupéfiants, des survivances de l'esclavage, du travail forcé ne le cède en rien à l'activité déployée par sa Commission de Coopération intellectuelle.

Il y aurait lieu de montrer encore la place importante que l'Union a prise sur le plan international en faisant participer ses membres aux travaux et aux démarches des multiples organisations qui gravitent autour de la S. D. N.; en s'associant d'autre part aux « Internationales » catholiques du monde entier; en concourant, à l'occasion, à l'établissement de nouvelles « Internationales », telles que *Caritas catholica*, *Bureau international des journalistes catholiques*, dont notre confrère M. Delforge, directeur de *Vers l'Avenir* est président; *Offices catholiques internationaux du cinéma et de la radiophonie*.

Bref, l'U. C. E. I. a bien mérité du monde catholique. Elle nous a intéressés aux problèmes internationaux. Elle est intervenue souvent avec succès auprès de la S. D. N. pour faire respecter nos intérêts. Elle n'a pas laissé le champ libre aux influences néfastes, elle a comblé, tant qu'elle a pu, certaines lacunes de la représentation de la pensée catholique à Genève. De longs efforts, poursuivis avec persévérance, ont abouti, en septembre 1929 à une *Semaine catholique internationale*, à Genève même, où devant un monde très bigarré s'agitent tant de problèmes, se heurtent tant de doctrines, où il importait de dresser une tribune qui ferait retentir au loin nos principes et nos solutions.

Quelle joie eût éprouvée le cardinal Mermillod s'il eût été le témoin d'une telle initiative doctrinale dans la Rome du calvinisme!

« Prenant l'homme à sa naissance, écrit Mgr Beaupin, les orateurs de la *Semaine* (le R. P. Yves de la Brière, Gonzague de Reynold,

Joseph Danel, R. P. de Munnyck, le R. P. Delos, Mgr Besson, Mgr Beaupin lui-même) l'ont replacé dans les cadres sociaux au sein desquels se déroule son existence : sa famille, ses éducateurs, sa patrie, sa profession, la civilisation, la société internationale. » Pour finir, une conférence de synthèse a montré comment découlent de leurs croyances supra-terrestres et des enseignements traditionnels de l'Eglise, les positions que prennent les catholiques à l'égard du mariage, de l'éducation, du patriotisme, des questions sociales, de la civilisation, et de l'ordre international lui-même.

Il vient de paraître, aux Editions Spes (17, rue Soufflot, Paris), sous les auspices de l'U. C. E. I., un volume ayant pour titre *Les Grands Problèmes internationaux de l'heure présente* (15 fr. français), qui livre au public le texte des sept conférences de la semaine, avec une préface de Mgr Beaupin sur les origines et les travaux de l'U. C. E. I., que nous venons de résumer. Nous donnons aujourd'hui à nos lecteurs l'analyse commentée de la conférence d'ouverture.

\* \* \*

La *Doctrine catholique du Mariage et de la Famille* a été exposée par le R. P. Yves de la Brière avec cette perfection de logique et de clarté qui caractérise sa manière. Ne visant pas à l'éloquence par l'éclat des images ou le jeu des passions, il y atteint par la vigueur de la pensée et par ce que j'appellerai, la plénitude des belles formules. On lui saura gré de ne pas avoir énervé ni même atténué l'intégrité doctrinale dans ce milieu de Genève, foyer intense de vie internationale, sans doute, mais aussi vaste confluent des idéologies les plus disparates et les plus risquées. Le P. de la Brière situe admirablement la famille, il en fait justement ressortir la prééminence. Il n'hésite pas à proclamer cette vérité encore trop voilée aux yeux des gouvernants. « La raison d'être essentielle de la communauté politique est de procurer à la famille les sécurités matérielles et morales que requiert sa tâche primordiale de formation et d'éducation physique, intellectuelle, morale, spirituelle, des générations de l'avenir. » A l'encontre de tous les systèmes qui prétendent absorber la famille dans l'Etat, le docteur confrencier affirme que la famille préexiste à l'Etat et que la mission essentielle de celui-ci est de se faire le protecteur de l'institution immédiatement créée par Dieu, unité fondamentale de la cité.

Ce point de départ une fois établi, faut-il s'étonner que le P. de la Brière, se prononce catégoriquement contre cette contrefaçon, que par un étrange abus on a appelé le mariage civil imposé aux croyants, en violation flagrante de la liberté de conscience?

Que les incroyants s'accouplent à leur gré sans intervention religieuse dans l'acte le plus grave de leur existence et le plus décisif de leur destinée, soit! Mais obliger ceux qui croient à Dieu et à l'Eglise, au mariage établi par Dieu, élevé par le Christ à la hauteur du sacrement, réglé par l'Eglise en vertu de sa divine autorité, à s'entendre dire au préalable, avant la célébration du mariage-sacrement, le seul et réel mariage, par un monsieur, échevin d'état civil « Je vous unis comme époux et épouse », c'est une révoltante comédie et un outrageant attentat à la liberté de la conscience chrétienne. Le mariage dit civil ne peut être que l'homologation légale de l'union contractée devant Dieu, et donc, logiquement, juridiquement, la précession du mariage religieux s'impose. L'unique titre à l'intervention de l'Etat, c'est l'inscription du mariage ainsi légalisé dans les registres de la commune, pour que s'ensuivent ses effets légaux. L'unique prétexte de l'antériorité de cette homologation légale, c'est l'unité de ces registres, tenus à notre époque par l'autorité publique, pour y dresser l'état civil de tous les conjoints sans distinction, aux lieux et places de l'autorité religieuse qui, sous l'ancien régime, était investie de cette fonction. Mais la preuve est faite que ce prétexte est vain, qu'il n'y a aucune difficulté à concilier en cette matière les droits de la conscience avec les exigences des pouvoirs publics. N'en avons-nous pas pour exemple démonstratif, la pratique de l'Angleterre, où l'officier d'état civil vient assister lui-même au mariage religieux, catholique ou protestant, dans l'édifice du culte, pour y connaître, au nom de l'Etat, de l'union contractée et en rédiger l'acte authentique à figurer sur le registre. A qui fera-t-on admettre que la catholique Belgique ne pourrait être aussi libérale que la protestante Angleterre? Comment expliquer cette défaillance des seize abbés du Congrès, férus de liberté illimitée, adversaires passionnés de l'étatisme et livrant la conscience chrétienne, catholique ou protestante à la tyrannie de l'Etat? Comment justifier sur ce point d'une immense portée morale et sociale l'aveuglement

de nos derniers constituants qui, tous, à l'unique exception de Mgr Keesen, le seul parlementaire catholique apparemment, qui sût son catéchisme, n'ont pas saisi l'occasion de la revision constitutionnelle pour opérer ce nécessaire redressement?

Est-ce que le Concordat de Lithuanie, conclu en 1927, et le Concordat d'Italie, conclu en 1929, n'ont pas stipulé, tout en maintenant le mariage civil pour les libres-penseurs, que le mariage religieux des croyants sortirait, lui-même, tous les effets civils et juridiques par l'application d'une mesure tout à fait élémentaire? Le ministre du Culte dresse l'acte authentique et le transmet régulièrement à l'autorité municipale qui le transcrit sur le registre unique et officiel de l'état civil. La fameuse unité bureaucratique est sauve, à la satisfaction de la bureaucratie, et la liberté de conscience est sauve à la satisfaction des croyants de toutes les Eglises partisans du mariage, adversaires du concubinage légal!

Et, remarquez-vous la nécessaire et heureuse conséquence qui résulte de ce retour à la logique chrétienne? C'est la voie fermée au divorce, au moins pour les catholiques. Qu'est-ce, en effet, que le divorce au sens actuel? La dissolution du mariage civil purement et simplement, avec la liberté reconnue aux deux parties de contracter une nouvelle union, à l'exception de l'incapacité, prononcée par le Code contre le conjoint coupable, d'épouser son complice, après un divorce pour cause d'adultère. Mais dans le cas du mariage religieux simplement homologué par l'autorité civile, en l'absence de mariage civil, il n'y a plus possibilité de le dissoudre, c'est trop clair, partant le divorce est impossible.

Immense bienfait!

Pourquoi? Parce que une expérience universelle, contrôlée et consacrée par les statistiques concordantes, établit que partout où sévit le divorce, la rupture du mariage légitime et consommé est la source d'une corruption qu'il n'est au pouvoir de personne de refouler et d'endiguer.

Observateur attentif du monde contemporain, le P. de la Brière ne pouvait pas, dans l'exposé de la doctrine catholique du mariage, ne pas insister sur la loi de la fécondité aussi essentielle que celle de l'inviolabilité. Là encore il a trouvé les formules les plus compréhensives pour légitimer la discipline des mœurs matrimoniales qu'impose l'Eglise afin d'assurer son plein accomplissement à l'ordre formel de Créateur: *Croissez et multipliez-vous et remplissez l'univers.*

Le grand crime de la société moderne, la stérilité volontaire, se retournera contre elle en un effroyable châtement. La nature violente se chargera elle-même de sa vengeance. Elle a commencé. L'un des plus savants gynécologues de Bruxelles affirmait l'autre jour que si les mères faisaient leur devoir, les spécialistes en cette matière n'auraient plus qu'à retirer la plaque indicatrice de leur profession. D'autres redoutables sanctions apparaissent à l'horizon et menacent les races appauvries, les nations où les cerceaux l'emportent sur les berceaux: elles se vouent à l'irréversible décadence et à la ruine.

Le P. de la Brière demande à la Société des Nations et aux Etats, de protéger la famille nombreuse. Il réclame à bon droit des garanties générales de droit public en leur faveur, les allocations familiales, la réduction de la quotité de l'impôt, celle du temps de service militaire, l'octroi de bourses d'études, le vote familial, la modification des droits successoraux par l'élargissement de la liberté testamentaire et la constitution d'un bien de famille soustrait aux partages.

Sur le vote familial, le seul point que je relève ici, il m'est agréable de faire écho à nos amis du Nord qui, au douzième Congrès de la natalité et des familles nombreuses, tenu en septembre dernier à Lille, ont fait adopter à l'unanimité le vœu: *« Que soit votée le plus tôt possible, par le Parlement, une loi électorale, applicable dès les élections de 1932, consacrant et appliquant le suffrage familial »*. Et, peu après, dans un journal neutre de Paris, M. Haury, administrateur de l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française, concluait ainsi son article contre la dénatalité:

« Le remède? Il tient en peu de mots: restaurer dans la nation la famille; pour cela, avant tout, remplacer le mode actuel de suffrage dit universel, véritable prime à l'individualisme stérile, par le suffrage familial qui permettra à toutes les forces de vie de s'exprimer par le vote des mères et le vote des parents au nom des enfants. Par là seulement la famille pourra se faire rendre justice, se développer naturellement dans une atmosphère politique transformée et sauvera la pays de la ruine à laquelle il reste exposé. »

Je ne serai pas aussi absolu, mais je constate avec une vive satisfaction l'accord de plus en plus significatif sur la nécessité de cette réforme. La famille a été jusqu'à présent méconnue ignorée par les pouvoirs publics qui n'ont jamais légiféré qu'en fonction de l'individu. Il faut redresser la pyramide, actuellement posée sur la pointe, en la basant sur la famille. Toute notre législation, nationale et internationale, doit être orientée dans le sens de la famille nombreuse à protéger, à défendre, à développer, parce qu'elle est le réservoir vital de la société. Or, qu'attendent des élus du suffrage universel amorphe et inconditionné, représentants de l'individualisme d'où ils procèdent? Seuls, les élus du suffrage familial, investis par la famille d'une mission tutélaire à son égard, seront capables de lui faire rendre justice. Telle est la grande portée du suffrage familial.

Après avoir relevé les mesures protectrices des familles d'étrangers à faire reconnaître par les traités internationaux, le conférencier a mis très heureusement en relief la question du droit successoral au point de vue de la stabilité et de la continuité de la famille. Tout serait à citer dans ces considérations si justes et si noblement exprimées. On me saura gré de finir cet article par ce passage qui est d'une remarquable élévation de pensée:

« Déjà Cicéron, dans le *De Senectute* avait parlé avec éloge de ce vieux paysan qui plantait des arbres destinés à grandir seulement au siècle suivant. Interrogé en ces termes: « A quoi donc pensez-vous en confiant au sol une semence que vous ne verrez pas même sortir de terre? » le laborieux vieillard répondit avec une sagesse toujours jeune: « Aux dieux immortels qui n'ont pas voulu seulement que j'hérite ce domaine de mes aïeux, mais encore que je le transmette à mes descendants ». Impossible de mieux dire: *Diis immortalibus qui me non suscipere modo haec a majoribus voluerunt sed etiam posteris tradere.*

« La sagesse chrétienne vient ici consacrer et ennoblir la sagesse antique. Protégez par toute institution tutélaire et prévoyante la perpétuité du foyer domestique, et vous accomplirez le dessein d'amour qui préside à l'ordre de la nature raisonnable. Vous obéirez aux intentions toujours magnanimes et toujours saintes d'une Puissance immortelle. »

J. SCHYRGENS.

## AUTRICHE

### L'Impératrice Zita

*Du livre que M. Antoine Redier va faire paraître, le dernier numéro de la Revue des Deux Mondes publie un chapitre dont nous détachons cet extrait:*

Une autre princesse, en cette année 1916, a donné aussi la mesure de l'amour brûlant qu'une femme peut nourrir en soi pour le pays qu'elle a fait sien. Elisabeth de Bavière, quoiqu'elle ait toutes les raisons du monde d'aimer la patrie allemande, où se sont formés son esprit et son cœur sous la garde du plus noble des pères, le prince oculiste, à la fois grand seigneur, savant illustre, ami des pauvres, Elisabeth est maintenant la femme du roi chevalier. Elle est à ses côtés pour résister à tous les envahisseurs, y compris les Bavares. Cette émouvante princesse, dont on ne peut évoquer sans attendrissement le ferme et douloureux visage au temps de la guerre, la princesse Zita, la connaît bien. Elles sont cousines-germaines. La mère de Zita, impératrice d'Autriche, et celle d'Elisabeth, reine des Belges, sont sœurs. Et leurs filles, de même qualité d'âme, ont dû toutes les deux faire la guerre dans un camp qui n'était pas celui de leur naissance. Le sort de l'exquise femme du roi Albert a sans doute été plus cruel, car entre sa Belgique et la patrie de ses pères, il ne pouvait y avoir de quartier. Zita de Bourbon, pour servir l'Autriche, a pu tendre un moment ses deux bras vers l'Occident, vers le pays que, toute petite, on lui avait appris à chérir. Aujourd'hui, c'est elle qui est malheureuse. Du moins a-t-elle trouvé dans sa détresse des cœurs compatissants, dont celui de sa cousine, qui a offert, en terre belge, un refuge à l'exilée.

On a mauvaise grâce à insister sur le patriotisme des reines. Mais il faut éclairer les étourdis et répondre aux méchants. La patrie de l'impératrice Zita, c'est son mari, qu'elle adore; c'est

son fils Othon, prince-héritier; et la petite archiduchesse Adélaïde, si jolie; et ces deux amours d'enfants, Robert et Félix, qui ne sont pas princes de Bourbon, mais archiducs d'Autriche. Les reines qui trahissent sont des êtres sans entrailles. Une femme qui, pour des fins politiques, jurerait sa vocation d'épouse et de mère, serait un monstre. Nous savons que le cœur de Marie-Louise, la triste compagne de Napoléon, était sec, et son intelligence petite. Zita, au dire de quiconque l'a approchée, est une nature lumineuse, forte, égale à son destin; et c'est une âme passionnée, qui s'est donnée, avec la sublime et farouche loyauté des femmes, à ses amours.

Un jour, à Bruxelles, j'examinais quelques-uns de ses portraits en compagnie du professeur Paul Nyssens. De l'étude de son noble et intéressant visage, j'eus plaisir à entendre ce maître tirer des déductions conformes à ce que je savais déjà de son caractère. La jolie ligne du cou, la figure ovale, l'expression intelligente du regard, les épaules tombantes, la main délicate et bien faite, la grâce et l'harmonie des traits, sont les signes d'une fine qualité organique. Dans leur langage, les savants disent qu'en de telles natures il y a prédominance du tempérament mental. C'est-à-dire prédominance de l'esprit sur le corps. Et par l'esprit, il faut entendre l'âme entière. Plus de force morale que de force physique.

Cette femme délicate porte d'ailleurs en ses traits la marque du courage. Elle est réaliste et, quoique tout son être trahisse des tendances vers l'idéal, elle a de bons pouvoirs d'observation. La faculté de l'ordre est éclatante. Les belles lignes des sourcils, de la bouche, du nez, sont la marque d'une nature droite, probe, franche. A d'autres signes, on aperçoit un peu de réserve, de discrétion, voire de diplomatie. Ses compagnons et ses compagnes d'enfance la trouvaient, dit-on, un peu secrète. Ce qui apparaît, même aux profanes, ce sont les yeux brûlants, et si ouverts, qui annoncent l'honnêteté, la fidélité, la bonté.

Au total, une noble physionomie, exprimant l'intelligence, la tendresse, la dignité, la conscience. Nature profondément féminine, mais non exempte de caractéristiques viriles.

Le docteur Camille Streletski, à qui je montrai la signature de l'impératrice et quelques lignes de sa haute écriture anguleuse, dit d'abord toutes les réserves d'usage devant ces sortes de calligraphies artificielles, que les religieuses de nos couvents imposent, à la cadence du métronome, à leurs élèves; puis il m'assura qu'à son avis les traits essentiels du caractère de la princesse Zita étaient, avec un juste orgueil, la fermeté, la réserve et la passion.

Une telle femme, au poste qu'elle occupait, ne pouvait être que patriote. Pour son mari, pour ses enfants, pour les siens mêmes, les Parme et les Bourbon, dont elle n'entendait point démeriter, pour les peuples dont Dieu l'avait faite reine, pour l'apaisement enfin des ardeurs de son âme loyale, il fallait qu'elle fût la première servante de sa patrie.

Ceux qui ont imaginé le contraire n'ont pas vu qu'ils calomniaient basement une honnête femme. Le général von Cramon, qui représenta pendant toute la guerre l'empereur d'Allemagne au G. Q. G. austro-hongrois, a écrit dans ses *Mémoires* (1) que « l'impératrice et sa mère, parvenues à la puissance par le mariage de l'empereur, songeaient en premier lieu au bien de leur propre maison ». Injure gratuite, à laquelle il a ajouté cette sottise : « La France, pensaient-elles, aurait éventuellement un trône à donner aux Bourbons ».

Non, la ferme compagne de l'empereur Charles n'a pas fait une politique française, et ne s'est pas souciée d'un trône pour les siens aux Tuileries ou à Versailles. Sa politique fut à la fois autrichienne et humaine. « Politique féminine ! » écrivaient avec mépris ses détracteurs allemands. Politique de cœur, répondrons-nous, et dans un temps où, les âmes masculines ayant dépouillé toute pitié, on se dévorait avec sauvagerie les uns les autres.

On raconte, que trois semaines après le couronnement à Budapest, tandis que Charles se débarrassait sans façon de tous les hommes de l'Allemagne dont sa Cour était encombrée, le Kaiser, vivement ému, voulut éprouver son allié. Il le pria de s'associer à ses projets de guerre sous-marine à outrance. Le nouvel empereur se récusa. Alors on lui envoya l'amiral en chef de Holzdorff, accompagné du secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, qui était

alors Zimmermann. Ils sont reçus à la table impériale, à déjeuner, le 20 janvier 1917. L'Impératrice, pour d'aussi importants personnages, a prescrit un menu copieux. On bavarde, on s'échauffe. Comme le jeune Empereur ne se rend pas aux raisons de ses hôtes, l'amiral prussien se tourne vers l'Impératrice, et, omettant, sous l'influence des vins généreux, de lui parler à la troisième personne, ose lui dire : « C'est vous, Madame, qui inspirez l'Empereur. Derrière les arguments de Sa Majesté, je sens des raisons de femme, des raisons de pitié. — Amiral, répond-elle, la politique n'est pas mon domaine. Mais j'ai pitié des innocents qui vont périr et de tous ceux que cette odieuse guerre sur mer va affamer. — Moi, je n'ai pas pitié, Madame. Un soldat ne s'occupe pas de ceux qui ont fait. — Il est vrai, fait doucement la souveraine en baissant les yeux, il est vrai, amiral, que nous sommes au quatrième service, et que ce rôti, je le vois avec plaisir, vous semble à point. »

Elle a rapporté elle-même qu'un jour de cette même année 1917, lors de la fameuse entrevue de Homburg, elle se trouvait au salon après le déjeuner et regardait cette assemblée où il y avait deux empereurs, deux impératrices, les états-majors au complet et les principaux ministres des deux pays. « Je pensais à part moi, dit-elle, que si par aventure une bombe tombait au milieu de nous, elle ferait un fameux travail. L'impératrice Augusta, la bonne épouse de Guillaume II, me voyant songeuse, me demanda : « A quoi penses-tu ? » Je lui dis la vérité. « Ach ! c'est vrai, répondit-elle sur un ton très effrayé. Si les Français savaient qui est ici, ils seraient bien capables de venir nous bombarder. — Quant à cela, lui dis-je, je n'en crois rien. Les Français ne voudraient sûrement pas jeter des bombes sur deux femmes. Naturellement des bêtises peuvent être commises par des jeunes gens désireux de se signaler. Ainsi, quand, à l'anniversaire du roi des Belges, des aviateurs allemands bombardèrent sa villa et risquèrent de tuer sa femme, ce fut certainement par inadvertance... » « Elle fut, ajoute la malicieuse Zita, toute décontenancée; et je vis qu'elle allait s'informer auprès de Ludendorff. »

Les plus Belles Récoltes  
- s'obtiennent par le -  
**Sulfate d'Ammoniaque**  
le meilleur Engrais Azoté.



Sulfate d'Ammoniaque  
Ordinaire



Sulfate d'Ammoniaque  
Riche-Neutre

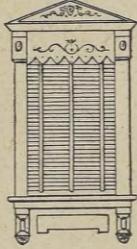
**Le Comptoir Belge des Engrais Azotés**

8, RUE DE SUISSE, A BRUXELLES

groupe les principaux  
producteurs de sulfate  
d'ammoniaque de  
Belgique.

(1) *Quatre ans au G. Q. G. austro-hongrois*, traduit par le capitaine Koeltz, breveté d'état-major. Payot, Paris.

**VOLETS LEGERS ET  
JALOUSIES**



Stores Hindous. — Oiaies pour ombrager  
les Serres — Treillages décoratifs en Lattis  
Réparations. — Peinture. — Remise à neuf.  
DEVIS GRATUITS SUR DEMANDE.

**J. VAN EYCKEN**  
21, chaussée de Louvain  
BRUXELLES Tél. 17.27.16

**Camille HONHON**

Produits et spécialités pharmaceutiques  
pour Missions et Congrégations  
religieuses

**Boulevard de l'Abattoir, 35  
BRUXELLES**

Télégr. : Camille HONHON  
Téléphones : 11.17.78  
12.69.65

Chèques postaux : 13.371  
Registre du Commerce :  
BRUXELLES 1050

733

**PAPIERS  
d'EMBALLAGE**

Maison fondée  
en 1885

**SOCIÉTÉ LOUIS JULIEN  
VERVIERS**  
559

**CUIVRERIES  
D. & L. HUYGHEBAERT Frères**

Société en nom collectif  
6, r. du Ruisseau Malines - Tél. 403



Manufacture Générale d'Articles en cuivre  
battu, repoussé, agrafé et embouti.

Matériel et Ustensiles de cuisine  
pour Hôtels, Communautés, Hôpitaux,  
Bains-Marie (Modèle déposé)

**EXPORTATION**

Réparation, étamage et remise à neuf de  
n'importe quel appareil ou ustensile en  
cuivre.

**SOCIÉTÉ BELGE DE PHOTOGRAPHIE  
"SOBEFO"**

Société Anonyme

**21, rue Marcq, BRUXELLES** Tél. 12,07,64

Concessionnaire pour la Belgique des produits  
**LUMIÈRE**

*DIAPPOSITIVES : Vous songez à préparer les clichés qui vous seront  
nécessaires au cours des conférences de l'hiver prochain.*

Les plaques diapositives **LUMIÈRE** tons noirs ou tons chauds  
sont parfaites. La douzaine : 8,5 x 10 = fr. 17.35.

DEMANDEZ-NOUS NOTRE NOTICE SPÉCIALE

**PHOTOMATON**

Photo parfaite, 6 poses en 8 minutes pour 8 francs  
pour CARTE D'IDENTITÉ. - Passe-Ports, etc.

Concessionnaires de Machines à :  
Bruxelles - Louvain - Malines - Anvers - Liège - Courtrai -  
Verviers - Spa - Ostende - Blankenberghe - Westende - Knocke

**Agrandissements artistiques**

713

THE NEW  
**ANTWERP TELEPHONE**  
AND ELECTRICAL WORKS S. A.

22, rue du Verger ANVERS



**TÉLÉPHONIE  
AUTOMATIQUE  
PRIVÉE**